



DU MOIS

MENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES - N° 26 - FÉVRIER 1997 -
12 FRANCS - 7 rue du Ruisseau, 75018 Paris. Tél. et fax : 01 42 59 34 10.

UN DOSSIER SPÉCIAL DE 8 PAGES

LE QUARTIER DE LA CHAPELLE



Noël Monier

- Un quartier à réinventer.
- Mais quel crime a donc commis la rue Pajol ?
- Evangile : un vrai-faux village.
- La cité Charles Hermite .
- Le bus fantôme et la gare sous le pont.
- Nuage de pollution dans le ciel de la Chapelle.
- Les association décident de se coordonner.

Pages 9 à 16

Métro : menace de trop-plein sur la ligne 13

(Châtillon - Saint-Denis)

Page 3

Rue d'Orchampt : c'est l'impasse !

Page 4

Le jardin menacé de
la maternelle de la
rue Marcadet

Page 4

Le Ramadan à la Goutte d'Or

Page 5

Le commissaire
du 18e devant
les habitants
du quartier Simplon

Page 6

Bichat : le projet de
lits psychiatriques
remis en question

Page 7

Celle qui ouvrirait «la
porte du Paradis»
rue de Clignancourt

Page 8

La Fabrique : des artistes à tous les étages

Page 17

Fel Jo 32713 01

La clôture des envois pour le *Prix de la photographie sociale et documentaire* est repoussée au 28 février.

Premier prix : 5 000 francs

Si vous êtes un photographe, amateur ou professionnel, ou si vous connaissez parmi vos amis un passionné de la photographie, n'hésitez pas : il vous reste un mois encore pour envoyer votre participation au Prix de la photo sociale et documentaire, organisé par Le 18e du mois et l'association AIDDA, mais un mois c'est vite passé et mieux vaut de pas attendre le dernier moment.

Pour participer au concours du *Prix de la photographie sociale et documentaire*, il faut envoyer un ensemble cohérent de cinq photos, en noir et blanc ou en couleurs, rendant compte d'un fait de société ou d'un événement d'actualité.

Ce concours est ouvert aux photographes professionnels ou amateurs avertis, sans condition d'âge ni de nationalité. Les tirages doivent être sur format 18 x 24, et porter au dos de chaque photo la légende de la photo, ainsi que le nom et l'adresse de l'auteur. Les frais de participation au concours sont fixés à 50 francs par participant, qui doivent être envoyés en même temps que les photos (libeller le chèque à l'ordre de AIDDA, en indiquant au verso : "Prix de la photographie sociale et documentaire").

Un jury composé de photographes et de personnalités qualifiées du monde de la photo sélectionnera dix gagnants parmi les concurrents. Le premier prix est un chèque de 5000 F. Du

deuxième au dixième, les lauréats recevront un lot de produits photographiques. Une sélection des envois primés sera présentée sous forme d'une exposition.

On peut demander le règlement complet du concours à l'adresse suivante : Prix de la photographie sociale et documentaire, AIDDA, 21 rue Simart, 75018 Paris.

Ce concours prend place dans les *Rencontres photographiques du 18e*, qui auront lieu du 24 mars au 24 avril prochain, organisées par Le 18e du mois et l'association AIDDA, et qui verront l'organisation d'un ensemble d'expositions de photos à travers les quartiers de notre arrondissement.

Le 22 février, avec le 18e du mois, faites la fête

Comme les deux années précédentes, le 18e du mois organise une fête à laquelle sont invités ses amis, ses abonnés, ses lecteurs. Elle aura lieu samedi 22 février, à partir de 20 h 30.

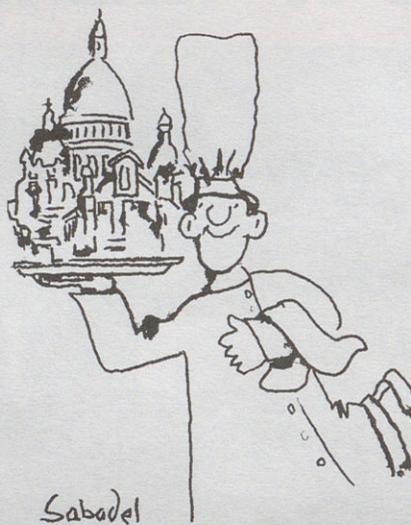
Ce sera l'occasion pour les lecteurs de rencontrer les membres de l'équipe de rédaction. Ce sera surtout l'occasion de se détendre, dans une ambiance bon enfant : dîner, partie artistique (avec notamment André Dumas, le chanteur de Montmartre, et Benoît Schwartz,

conteur), musique et danse.

Les adhérents de l'association des Amis du 18e du mois et tous nos abonnés ont déjà reçu une invitation. Que ceux de nos lecteurs qui désirent en avoir une nous écrivent.

Une participation aux frais, de 50 francs par personne, sera demandée à l'entrée, donnant droit à un repas et une boisson.

Si vous souhaitez recevoir une invitation, écrivez à l'adresse du journal ou téléphonez au 01 42 59 34 10.



PETITES ANNONCES

● **Plume Service.** Rédactrice publicitaire rédige tous vos documents : tracts, plaquettes, brochures, annonces. Egalement rewriting de vos textes et traductions (anglais, italien, hongrois). 01 42 51 03 49 (répondeur).

● Vous désirez **pratiquer assidûment le chant** pour votre plaisir, pour accéder aux professions de la voix : chanteur, comédien, etc. Je vous propose une progression technique et mes conseils d'interprétation (opéra, lied, mélodie). Cours accompagnés au piano. Préparation aux concours. 01 42 57 05 46 ou 01 42 64 94 10. (Métro Château-Rouge.)

● **Dans le 18e, près de la mairie, cours de piano accéléré.** Méthode Hoffmann, par pianiste, ancien chef d'orchestre à la Comédie Française. Cours d'harmonie classique et jazz, orchestration, composition, pour débutants complets et avancés. Tél. 01 44 92 02 95.

● **A vendre, chambre de service,** plein sud, 11 m², rue de Suez (métro Château Rouge). 110.000 F. Tél. 01 42 58 08 53 ou 01 42 23 33 34.

● **Métro Château-Rouge. A saisir, 68 m², trois-quatre pièces** dans immeuble pierre de taille, 2 chambres, double living, ensoleillé toute la journée, cave, bon état. Prix 690 000. Tél. 01 42 58 08 53 ou 01 42 23 33 34.

● **Varois** demeurant à Paris désire connaître personnes dans le même cas, ou connaissant la région de Fréjus. Je souhaite également poser pour photos publicité, figuration, ou enregistrement voix. Très motivé. Tél. 01 43 87 70 27 entre 19 h - 19 h 30 (ou répondeur).

NOS TARIFS

10 F la ligne de 40 signes. Les annonces doivent nous parvenir **au plus tard le 18 de chaque mois**, sous les rubriques : *immobilier, logement ; emploi ; ventes et achats divers ; troc ; associations ; messages personnels.* **Pour nos abonnés :** gratuit pour «demandes de logement» et «demandes d'emploi», 50 % de réduction dans les autres rubriques.

COURRIER COURRIER COURRIER COURRIER COURRIER

Plaidoyer pour Alphonse Allais

«Je n'ai rien contre M. Jean-Baptiste de Monet, chevalier de Lamarck, naturaliste éminent et fort méritant. Cependant, il possède déjà dans le 18e une rue à son nom, bien longue d'ailleurs. De plus, il est associé dans une affaire souterraine (le métro) avec un certain marquis de Caulaincourt. Alors, avait-il vraiment besoin encore d'un square

à son nom ? Ce square Lamarck s'appelait primitivement Villa Alphonse Allais, nom qui lui fut donné en 1926 mais retiré en 1932, exécrable plaisanterie qui dure toujours, alors que les plus courtes pourtant...

Je lance donc un plaidoyer pour la réhabilitation d'Alphonse Allais et la restitution de son nom au square. L'homme qui a écrit "Vive la vie", "Pas de bile", "A se tordre", "Ne nous frappons pas"..., qui a consacré toute sa vie à rire et faire rire, qui aimait les gens

sauf les bureaucrates, qui avait pour programme politique «construire les villes à la campagne» et «aplanir la butte Montmartre ou alors surélever Paris pour respecter la symétrie», mérite d'avoir droit de cité dans notre arrondissement. Quand on pense qu'il a tout appris ou presque à Pierre Dac qui, lui, a maintenant sa rue - et c'est justice d'ailleurs - on rage. Que ceux qui, en 1932, se sont laissés aller de la sorte se lèvent et s'expliquent !»

Captain' Cap

Le 18e du mois est édité par l'Association des Amis du 18e du mois, 7, rue du Ruisseau, 75018 Paris. Tél. et fax : 01 42 59 34 10.

L'équipe de rédaction (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Christelle Antoine, Dan Aucante, Bernard Boudet, Noël Bouttier, Christine Brethé, Abdelhak Briki, Claire Cartier-Cottin, Bertrand Combaldieu, Jean-Marie Corvaisier, Danielle Fournier, Jacqueline Gamblin, Sylvain Garel, Donald James, B. Jamil, Chantal Juan, Marie-Pierre Larrivé, Françoise Marrié, Daniel Maunoury, Noël Monier, Thierry Nectoux, André Parajon, Patrick Pinter, Rose Pynson, Olivier Raynal, Silke Rotzoll, Sabadel, Jean-Yves Sparfel, Michèle Stein, Claude Thomas, Maël Vérot, Laurence Zigliara.

Menace de trop-plein sur la ligne 13

La ligne de métro Châtillon-Saint-Denis risque de dépasser le seuil de saturation en 1998. Des décisions urgentes s'imposent.

Les usagers de la ligne 13 du métro (Châtillon-Saint-Denis ou Gennevilliers) connaissent déjà actuellement des conditions de transport difficiles aux heures de pointe. Mais la situation va s'aggraver en 1998 avec :

- d'une part le prolongement de la ligne jusqu'à Saint-Denis-université ;
- d'autre part la mise en service de la ligne Eole du RER, actuellement en construction, jusqu'à Saint-Lazare ; cela amènera de nouveaux voyageurs qui profiteront de la correspondance avec la ligne 13 ;

- et enfin l'ouverture à Saint-Denis du «grand stade», qui sera desservi pour une bonne part grâce à cette ligne.

La ligne 13 reçoit actuellement, de façon courante, 12 000 usagers entre 19 h et 20 h. On estime que, lorsqu'il y aura de grands matches de football ou de grands concerts, elle en recevra 12 000 de plus pour cette tranche horaire. Or sa capacité maximum est actuellement de 19 000 passagers par heure.

La ligne 13 dessert une partie du 18e, avec les stations Place Clichy, la Fourche, Guy Môquet et Porte de Saint-Ouen.

Embranchement à La Fourche

La ligne 13 présente une particularité : à La Fourche, elle diverge en deux directions vers le nord. L'une des branches se dirige vers St-Denis-basilique, l'autre vers Asnières-Gennevilliers.

Sur chacune des deux branches, c'est facile à comprendre, les rames ne peuvent passer que deux fois moins souvent : une rame sur deux va vers St Denis, l'autre vers Gennevilliers. C'est un handicap certain.

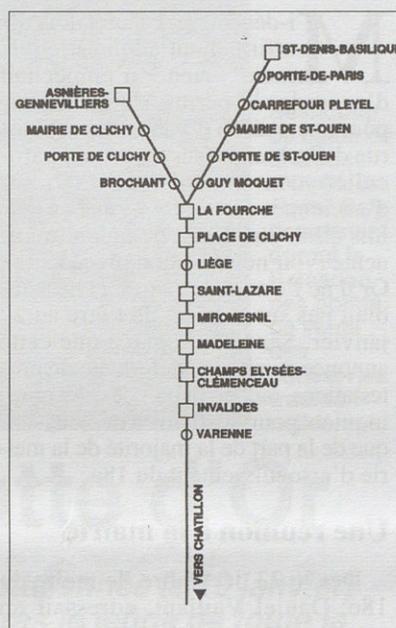
Cette ligne 13, telle qu'elle existe actuellement, résulte du raccordement, il y a une vingtaine d'années, de deux lignes jusque là séparées : l'une qui partait de Saint-Lazare et qui à La Fourche se dirigeait soit vers la Porte de St-Ouen, soit vers la Mairie de Clichy ; l'autre ligne, plus au sud, menait d'Invalides à Porte de Vanves. La RATP a relié ces deux lignes (en passant par Miromesnil, Madeleine et Champs-Élysées-Clémenceau) ; elle a, dans la même période, prolongé la ligne au nord (jusqu'à St-Denis-Basilique pour une des branches, jusqu'à Asnières-Gennevilliers pour l'autre) et au sud (jusqu'à Châtillon). Tout cela a amené de nouveaux voyageurs en très grand nombre. Du coup, aux heures d'affluence, on est plutôt serrés dans les wagons...

Si rien n'est fait, on le sera de plus en plus.

Il existe des solutions

Il existe des solutions, mais elles nécessitent des travaux importants.

Il faudrait d'une part «débrancher» à La Fourche, c'est-à-dire décider que les rames venant du sud se dirigeront toutes vers Saint-Denis - et que, pour aller vers Gennevilliers, il faudra chan-



ger à La Fourche. Certes, cela obligera un certain nombre de voyageurs à un changement de train ; mais le temps qu'ils y perdront sera exactement compensé par le fait qu'il y aura des rames deux fois plus souvent sur chacun des deux tronçons.

D'autre part, il faudrait réaliser le raccordement à Saint-Lazare de l'autre ligne RER en construction, la ligne Météor, venant du sud. Les travaux actuellement en cours vont amener Météor jusqu'à Madeleine. Pour la deuxième phase de travaux, qui l'amèneraient jusqu'à Saint-Lazare, il n'y a pas de financement prévu actuellement.

Si Météor arrivait jusqu'à Saint-Lazare, elle aurait ainsi une correspondance avec Eole. Les voyageurs arrivant de banlieue par Eole et voulant se diriger vers le sud de Paris pourraient emprunter Météor plutôt que la ligne 13. De même dans l'autre sens. Cela résoudrait une grande partie du problème.

Un problème de financement

Le conseil d'arrondissement du 18e a voté à l'unanimité un vœu présenté par Michel Rizzi, conseiller délégué chargé des problèmes de transports, et demandant que ces décisions soient prises rapidement.

Mais la RATP fait la sourde oreille : elle est tenue, dit-elle, par des impératifs budgétaires, par la nécessité de restreindre ses dépenses pour éviter un déficit.

C'est là que se pose une question politique de fond : l'Etat, la région Ile-de-France, la Ville de Paris sont-ils prêts à financer ces travaux ?

Le creusement du tunnel nécessaire au «débranchement» à La Fourche coûterait 2 milliards de francs. La réalisation de la deuxième tranche de Météor, 6 à 7 milliards de francs. Ces

chiffres semblent énormes. Mais il faut savoir que le creusement de seulement 1 kilomètre d'autoroute en zone urbaine coûte 1 milliard de francs. Auxquels il faut ajouter par la suite un coût d'entretien élevé, le coût des accidents... et celui de la pollution engendrée par le développement de la circulation automobile. Or des kilomètres d'autoroute supplémentaires sont d'ores et déjà programmés ou en passe de l'être autour de Paris.

En ces temps où les problèmes de pollution par l'automobile sont à la une de l'actualité, les pouvoirs publics parlent beaucoup de «priorité aux transports en commun». C'est le moment de vérifier s'ils se contentent d'en parler...

Des logements sociaux trop chers ne trouvent pas preneur

La municipalité du 18e vient de publier ses chiffres d'attributions de logements. Les maires d'arrondissement, on le sait, ont reçu de la loi le pouvoir d'attribuer une partie des logements sociaux situés dans leur arrondissement. (Les autres logements sont attribués par la mairie centrale.)

Depuis son installation à la mairie du 18e en juillet 1995, Daniel Vailant a ainsi eu à attribuer 166 logements appartenant à la Ville.

Parmi eux, 58 relevaient de la catégorie PLA (c'est-à-dire étaient de vrais logements à loyer modéré) et 108 de la catégorie PLI (à loyer «intermédiaire»). Cette proportion donne une idée des choix faits par la municipalité de Paris (dirigée par Jean Tibéri) en matière de logements sociaux : la priorité n'est pas aux revenus modestes. Plus grave : sur les 108 logements PLI que la municipalité du 18e avait à attribuer, 41 n'ont pas trouvé preneur. La réponse était toujours : «Trop cher.»

A titre de comparaison, il faut savoir qu'il y a 6000 demandes de logements recensées à la mairie du 18e (chiffre actualisé).

Rappelons que, pour assurer la transparence en ce domaine, la municipalité du 18e a créé une «commission d'attribution» des logements, dans laquelle sont représentées des associations de quartier, des institutions sociales (Caisse d'allocations familiales par exemple) et des élus de la majorité comme de l'opposition.

Une galette pour les anciens de Lepic



Le mercredi 23 janvier, dans un restaurant du boulevard de Clichy, les plus de 60 ans ont tiré les rois, bu du champagne, chanté en chœur avec l'accordéoniste, dansé... C'était la «Galette des anciens» organisée par l'Association des commerçants du Village Lepic-Abbesses. 80 invités y ont participé.

Une semaine plus tard, les mêmes commerçants offraient une autre galette aux enfants - mais, cette fois, avec du jus de fruit au lieu de champagne (y a du favoritisme !) et un magicien à la place de l'accordéoniste.

Elections : Stefanini fait voir sa tête

A quoi ressemble Patrick Stefanini, dont le RPR annonce qu'il sera candidat aux législatives en 1998 dans le 18e circonscription (Montmartre-Clignancourt) ? Si certains électeurs étaient inquiets de ne pas le savoir, les voilà rassurés : un dépliant en quadrichromie distribué dans les boîtes à lettres montre un Stefanini maigre, chauve et portant des lunettes. Il ne dit pas encore qu'il est candidat, car les arbitrages RPR-UDF n'ont pas eu lieu. Mais il précise qu'il a désormais «sa» permanence, rue Caulaincourt, là où se trouvait celle d'Alain Juppé.

Après Stefanini et Caresche (PS), un troisième candidat vient de se déclarer dans cette 18e circonscription : un certain Roland Hélie, du Parti National Républicain (formé notamment de dissidents du Front national), qui tient un discours d'exclusion encore plus extrémiste et démagogique que celui de Le Pen. Il dit clairement quelle clientèle il vise en priorité : les commerçants, décidément très courtisés. Apparemment, il ne manque pas d'argent : il annonce qu'il tirera chaque trimestre son journal électoral à 15 000 exemplaires.

Dans la circonscription voisine, la 17e (Grandes Carrières-Batignolles), Mme de Panafieu (RPR), qui y avait été élue facilement en 1993, semble avoir décidé de se présenter à nouveau. Elle trouvera en face d'elle, côté socialistes, une candidate : cette circonscription est une de celles que le PS réserve à des femmes. Ce sera Annick Lepetit, adjointe au maire du 18e, chargée des relations avec les associations et de la démocratie locale. Elle a été désignée par un vote des adhérents socialistes, face à une autre «candidate à la candidature» issue de la tendance «Gauche socialiste». (Yvette Davant, dont le nom avait été prononcé, n'était pas candidate.)

Du côté du PC et des Verts, les candidats ne sont pas encore désignés. «Ce n'est pas notre priorité du moment», nous a dit un responsable communiste.

Une plaque pour André Malraux

Une plaque au nom d'André Malraux a été posée, samedi 25 janvier, sur la maison où est né l'écrivain, 53 rue Damrémont, en présence de Jean Tibéri, maire de Paris, de Daniel Vaillant, maire du 18e, et... de Patrick Stefanini.

Rue d'Orchampt: c'est l'impasse!

Le permis de construire du 3 bis n'est toujours pas signé. Mais l'affaire continue à provoquer des remous...

Mi-décembre, l'Hôtel de Ville affirmait qu'administrativement rien n'empêchait d'accorder le permis de construire pour une maison d'habitation au 3 bis rue d'Orchampt (sur un terrain particulièrement pentu et situé sur d'anciennes carrières), et que ce permis allait être signé de façon imminente (voir notre édition précédente). Or il ne l'est toujours pas, et ne semblait pas sur le point de l'être au 22 janvier. Sans doute parce que cette annonce a créé une déferlante de protestations, tant de la part des riverains, inquiets pour la stabilité du sous-sol, que de la part de la majorité de la mairie d'arrondissement du 18e.

Une réunion à la mairie

Dès le 23 décembre, le maire du 18e, Daniel Vaillant, adressait un courrier à Jean Tibéri dans lequel il hausse le ton en rappelant que «ce terrain n'est devenu constructible qu'à la faveur d'une modification du POS de 1989 (...) et que, dans le nouveau POS de Montmartre, toutes les demandes de classement en EVIP (Espace Vert Intérieur Protégé) de la rue d'Orchampt ont été accordées excepté celles du 3 bis». En clair, même si le cabinet de Tibéri déclare être obligé d'accorder ce permis à contre-cœur, c'est bel et bien la majorité qui a voté ce cadre juridique, si parfait que «l'on ne peut plus» refuser le permis de construire.

Trois semaines plus tard, Christophe Caresche, premier adjoint de Vaillant, et très probable candidat du PS sur Montmartre aux prochaines législatives, organisait une réunion d'information publique sur ce problème à la mairie. Un succès, puisque environ quatre-vingts opposants au projet ont répondu présents. Succès relatif tout de même puisque aucun fait nouveau n'a été réellement apporté. A retenir tout de même une éventualité émise par Christophe Caresche : «Puisque personne ne semble favorable à ce projet, pourquoi ne pas préférer indemniser Monsieur Mouscadet, le demandeur du permis? Cela se fait couramment!» ajoute-t-il.

Le propriétaire prêt à revendre... sous conditions

Y a-t-il péril en la demeure pour les riverains? En tout cas Bernard Mouscadet, le propriétaire du 3 bis, n'est guère optimiste quant à l'obtention de son permis «A l'heure actuelle je n'ai plus beaucoup d'espoir. Mais, nous a-t-il confié, je continuerai à me battre pour le respect de certains principes. On m'accuse de beaucoup de choses, y compris d'avoir des relations haut placées. Or si c'était vraiment le cas, ma maison serait déjà construite. Contrairement aux rumeurs qui cir-

culent, je n'étais pas propriétaire de ce terrain au moment où il est devenu constructible. Je l'ai acquis en octobre 1990 avec le droit de construire et au prix fort. Même le nouveau POS m'est défavorable puisque la hauteur de construction autorisée a été diminuée tandis qu'une partie du terrain est classé en EVIP ce qui limite la superficie constructible».

Plutôt désabusé et se disant révolté par la tournure prise par ses cinq demandes de permis successives, il poursuit : «A chaque fois l'instruction se fait sans encombre par des fonctionnaires honnêtes, ce n'est qu'au stade de la signature que cela coïncide. Sur quatre demandes, deux ont été retirées de mon fait, mais en mars 94, le deuxième permis a été refusé sur avis des Bâtiments de France alors que la commission des Sites avait émis un avis favorable. En décembre 94, un nouveau permis est de nouveau

refusé au motif qu'il ne correspond pas au futur POS! A croire que quelqu'un de très influent n'a pas intérêt à ce que ma maison soit construite.»

Cela dit, la situation étant apparemment bloquée, Bernard Mouscadet n'est pas fermé à l'éventualité d'une indemnisation telle qu'évoquée par Christophe Caresche. «Si la Ville de Paris m'indique qu'au nom de l'intérêt public, il est préférable que je renonce à mon permis de construire, je serai effectivement disposé à ce qu'elle me rachète le terrain au prix auquel je l'ai acheté plus les divers frais engagés. Je n'ai ni l'intention de faire des profits, ni de perdre de l'argent. Mais il est sûr que je serai désillusionné», ajoute-t-il.

Une solution qui pourrait donc faire l'unanimité... reste que la balle est désormais dans le camp de l'Hôtel de Ville.

Christelle Antoine



Du côté de la rue d'Orchampt, le bâtiment projeté présenterait un étage et demi sur rez-de-chaussée, comme l'indique le dessin ci-dessus (où ce nouveau bâtiment projeté est représenté à côté du «chalet de Courteline» que l'on reconnaît à droite). Mais à l'arrière, côté jardin, il aurait quatre étages sur rez-de-chaussée (voir le dessin paru dans notre dernier numéro). C'est dire combien la pente est forte à cet endroit...

La maternelle du 29 rue Marcadet ne veut pas renoncer à son jardin

L'école maternelle du 29, rue Marcadet (quartier de la Goutte d'Or) va être portée de 7 à 9 classes. Les travaux s'étaleront sur quatorze mois, en profitant le plus possible des congés scolaires. La démolition de l'immeuble du 8, rue Pierre Budin, actuellement situé à l'arrière de cette école, permettra d'agrandir la cour de récréation.

9 classes pour une maternelle, c'est beaucoup... mais les besoins dans le quartier sont tels que tout le monde s'en félicite quand même. Mais il y a un problème : cette école a créé un

jardin, où les enfants s'initient à la culture, et qui tient une grande place dans le projet pédagogique. Or les plans des architectes, en l'état actuel, le font disparaître purement et simplement.

Enseignants et parents s'en sont alarmés. Le conseil d'arrondissement a voté un vœu demandant le maintien de ce jardin (qui, de toute façon, sera réduit pour permettre l'installation d'une rampe d'accès pour handicapés, obligatoire dans les constructions modernes de bâtiments publics).



Christian Adnin

Beaucoup de cafés de la Goutte d'Or (ici le Royal Bar) deviennent durant le Ramadan des points de vente des pâtisseries traditionnelles.

Du ramdam à la Goutte d'Or

Chaque année, le mois du Ramadan (qui commençait cette année le 10 janvier) crée à la Goutte d'Or une ambiance très particulière. Après le jeûne de toute la journée, c'est pour les musulmans, dès la nuit tombée, un climat de fête, surtout familiale. Des pâtisseries spéciales sont confectionnées selon la tradition.

Debout derrière la vitrine du Royal-Bar du boulevard la Chapelle, Naïma pétrit, roule, étale la pâte. Depuis 10 h du matin, elle confectionne inlassablement les galettes de semoule sur des plaques chauffantes, et son débit s'accroît au fur et à mesure que le

jour décline, que la foule se presse de plus en plus dense sur le boulevard, se bouscule pour les derniers achats, que la tension monte, que les visages vont pâlissant vers la délivrance, vers l'heure de la rupture du jeûne : 17 h 30.

Depuis le 10 janvier, début du Ramadan, le quartier de Barbès-Goutte d'Or s'anime chaque soir d'une effervescence inaccoutumée, du métro à la rue Caplat, tout au long de la rue de la Charbonnière, rue de Jessaint ou rue Myrha. Le magasin de cassettes, la boutique de vêtements, le petit bar où on prenait un café ont disparu : pour quatre semaines, les fonds de commerce ont été loués et transformés en ateliers pour pâtisseries venus de partout. Les voilà donc, provisoires cavernes d'Ali Baba, remplies, non pas d'or et de pierreries, mais de montagnes de pâtisseries de toutes formes et de toutes couleurs. L'amande est reine, c'est la base essentielle des préparations: *kalb-ellouz* (le cœur de l'amande), *zlabia*, *dziriattes*, *chabakia*, *makarek*. Les *makrouts*, seuls, sont à base de semoule. Les spécialités sont innombrables. Classiques ou particulières à un pays, à une région, elles constituent un véritable plaisir pour les yeux et, si l'on se laisse tenter, pour les papilles. Ici et là, des hommes s'affairent autour de grands chaudrons, jettent dans l'huile bouillante des beignets, des briks à l'œuf, aux légumes, à la viande, à tout ; ailleurs des groupes de femmes cuisent des crêpes carrées : les *msemmen*, ou des rondes : les *mkhemer*.

Toutes ces pâtisseries seront dégustées dès le coucher du soleil, après la soupe traditionnelle et consistante, *chorba* ou *harira*, suivie

Le Ramadan est pour les musulmans une période importante : pour les fidèles, période de méditation, et aussi, selon la tradition, période de fête familiale et amicale. Ce sont ces aspects que notre journal décrit ici.

Mais nous ne voudrions pas traiter cette actualité sans évoquer une autre plus sinistre : la guerre qui se mène en Algérie avec le fanatisme sanguinaire, la soif du pouvoir, les meurtres. Qu'en cette période, les Algériens qui habitent le 18e ou ailleurs, et qui souhaitent la paix, soient assurés de notre sympathie.

ou précédée de café au lait, puis viendra le plat de viande principal et enfin quelques dattes et sucreries.

Attendu avec joie et respect par les musulmans qui le pratiquent, le

Ramadan permet à travers le jeûne de se confronter à une épreuve physique et mentale ; c'est aussi l'occasion de se réunir en famille, d'inviter des parents plus éloignés, de se régaler des plats de fête, de veiller ensemble jusqu'à l'aube, de parler de Dieu, de morale, d'humanité, de lire, de méditer ou de prier.

Un des moments importants du Ramadan est le quinzième jour, la mi-parcours : *ma bka kad ma fat*, autrement dit "il reste moins que ce qui est passé". Ce soir-là, traditionnellement, on mange le couscous. Un autre : la nuit la plus merveilleuse, presque magique, "la nuit du destin" (*leïlat el kadr*) celle du vingt-septième jour, cette année nuit du 4 au 5 février (voir encadré). Et enfin, le dernier soir, une grande fête clôt le Ramadan.

«Autrefois, nous dit Bouzid, le patron du *Tassili* à l'angle de la rue Erckmann-Chatrion et de la rue Polonceau, il y a plus de 15 ans, *Barbès* et la *Goutte d'Or* étaient très tranquilles pendant le Ramadan, il n'existait d'ailleurs qu'une seule et unique pâtisserie, au 10 rue de Chartres, où Mohammed faisait des beignets.» A 5 h du soir, Bouzid est un peu pâle mais il considère que le jeûne est très bon pour l'organisme, surtout pour les fumeurs. Il en a vu d'autres, son record de durée de jeûne, 19 heures !

Comme certains croyants venus d'autres quartiers ou de la banlieue, Yahia, originaire d'Alger, nous confie que "descendre" de Villepinte à Barbès c'est pour lui une sorte de pèlerinage, un besoin de s'imprégner du charme de l'ambiance de ces journées si particulières, de retrouver un peu ses racines. Et puis il faut sortir de la maison où les odeurs de préparation de cuisine sont "énergiques" pour l'estomac creux depuis 6 h du matin. Alors les hommes se rassemblent sur les trottoirs, discutent, s'interpellent, attendent. Heureusement les jours d'hiver sont courts. Enfin, nous précise Yahia, «le Ramadan est comme un invité de marque : on le reçoit avec égard, si bien que certains le nomment aussi "Sidna Ramadan"...»

Christine Brethé

Le mois de Ramadan

Il correspond au neuvième mois du calendrier lunaire (354 jours répartis sur 12 mois de 29 à 30 jours). Il recule ainsi annuellement de dix ou onze jours par rapport aux mois du calendrier solaire. En l'an 611 de notre ère, c'est durant ce mois que l'ange Gabriel (Jibril) apparut à Mahomet, marchand et caravanier de 40 ans habitant La Mecque, choisi par Dieu (Allah) pour être son messager, et qu'il lui dicta les révélations qu'il aurait à transmettre aux hommes. Ces révélations fragmentées seront regroupées par la suite pour constituer le Coran (de l'arabe *qr'an* : récitation)

Le mois de ramadan est donc le mois où la parole de Dieu fut dictée par l'Esprit Saint et le Coran révélé.

C'est une période où l'on se doit de fortifier sa foi et de mettre ses actes en conformité avec les préceptes religieux..

La nuit du destin

On dit que cette nuit-là, qui fut celle de la révélation du Coran, les portes du ciel s'ouvrent, ou qu'il y a une sorte d'éclair, et que tous les vœux sont exaucés (certains disent : uniquement pour celui qui verra le ciel s'ouvrir).

LE JEÛNE

Il fut institué à Médine en l'an II de l'Hégire (l'ère hégirienne débute le 15 juillet 622) par le prophète Mahomet afin de reprendre d'anciens usages et de restaurer la morale

Le jeûne fait partie des obligations canoniques au même titre que la prière, le pèlerinage et l'aumône.

En période de jeûne, on ne doit absorber aucun aliment solide ou liquide entre le lever et le coucher du soleil, on doit s'abstenir de relations sexuelles et ne pas fumer. Les malades, les voyageurs, les femmes enceintes les enfants non pubères ne sont pas astreints au jeûne.

Le jeûne est un exercice de volonté et de maîtrise de soi, qui permet de retrouver le sens du spirituel. L'expérience personnelle de la souffrance de la faim doit sensibiliser l'être humain à la pauvreté et à la nécessité du partage.

Le soir, après l'heure de «rupture du jeûne», c'est souvent une ambiance de joie : on dîne en famille, on reste tard à parler avec les amis. L'expression française familière «faire du ramdam», qui signifie «faire du bruit, parler fort», vient de là.

18e INFOS

Les statistiques de la délinquance dans le 18e

Le Préfet de police de Paris avait le sourire en présentant les statistiques de la délinquance en 1996 : le nombre des crimes et délits constatés dans la capitale a baissé de 6,26 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse est constatée dans tous les arrondissements. Notre 18e est un des quatre où elle a été la plus forte (- 12,99 %).

Comment sont établies ces statistiques ? A partir des crimes et délits (ou des tentatives de crimes et délits) « constatés » à travers des plaintes ou en flagrant délit. Il faut donc relativiser ces chiffres : les délits qui n'ont fait l'objet ni d'un dépôt de plainte, ni d'un constat policier, ne sont pas comptabilisés. Or de nombreux témoignages indiquent que dans bien des cas les fonctionnaires de police refusent d'enregistrer les plaintes, ou tout au moins déconseillent aux particuliers d'en déposer (voir notamment l'article ci-contre)...

Cela pourrait expliquer le faible nombre de viols (2 en tout et pour tout) ou de cas de proxénétisme (2 également) enregistrés par la police en 1996 dans notre arrondissement.

En diminution dans le 18e : les homicides et tentatives (9, soit - 52,6 %), les coups et blessures volontaires (708 cas, - 10,4 %), les cambriolages (2462, - 20,2 %), les vols de voitures (785, - 17,5 %), les vols « à la roulotte » c'est-à-dire vols d'objets dans les voitures (2137, - 29,4 %), les vols « à la tire » (pickpockets) (3190, - 14,1 %), les destructions ou dégradations de biens privés (1456, - 3,8 %)...

En augmentation : les vols à main armée (51, + 10,9 %), vols avec violence sans arme à feu (1012, + 1,5 %), destructions ou dégradations de véhicules (1343, + 5,6 %), falsifications et usages de chèques volés (129, + 8,4 %) ou de cartes de crédit (111, + 16,8 %)...

Les délits liés à la toxicomanie ont diminué de 11,6 % sur l'ensemble de Paris (4140 affaires). En ce domaine, les constats ne proviennent pas de plaintes, mais résultent de l'activité des policiers. La baisse en 1996, déclare le préfet de police, n'est pas due à une activité moins importante de la police, puisque le nombre d'arrestations de gros trafiquants a augmenté ; ce qui a diminué, ce sont les interpellations de simples consommateurs ou de petits dealers de rue. Selon le préfet, cela révèle donc une régression de la toxicomanie à Paris.

Mieux vivre au Simplon : Des propositions pour le quartier

L'association *Mieux vivre au Simplon*, créée récemment sur le quartier Amiraux-Simplon (*Le 18e du mois* n° 24), met les bouchées doubles. La commission «urbanisme» qu'elle a constituée en son sein apporte la dernière main à un document exposant ses remarques et propositions pour le quartier : solutions à trouver aux problèmes des immeubles insalubres ou vétustes, création d'un espace vert aménagé avec des équipements pour tous, d'une maison de quartier, de places, fontaines, plantation d'arbres, entretien et propreté des rues, activités culturelles, soutien aux commerces de proximité, tout y est évoqué.

Entre autres, l'association souhaite un aménagement rapide de la parcelle située entre la rue Boinod et la rue des Poissonniers et actuellement occupée par des baraquements. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro, dès que l'association aura rendu ses propositions publiques.

Par ailleurs, une réunion a eu lieu le 23 janvier à la mairie, spécialement consacrée aux problèmes de sécu-



Des membres de l'association *Mieux vivre au Simplon* distribuent un tract sur le marché du boulevard Ornano.

rité dans ce quartier, avec la participation du commissaire Maucourant (voir l'encadré ci-dessous).

Le commissaire Maucourant cherche à rencontrer les habitants du 18e

Le commissaire Maucourant, responsable de la police de sécurité publique dans le 18e, semble décidé à sortir de son commissariat central (79, rue de Clignancourt) et à saisir résolument toute occasion de rencontrer les habitants. Il avait déjà participé à plusieurs réunions publiques à la Goutte d'Or. Au début de janvier il était présent à l'assemblée générale de l'ADDM (Association de défense de Montmartre). Le 23 janvier, il affrontait à la mairie les habitants du quartier Amiraux-Simplon.

Le commissaire est face à une situa-

tion difficile. Avant son arrivée il y a 22 mois, la police du 18e était restée de nombreux mois sans vrai « patron » ; elle était dirigée à titre provisoire par un commissaire intérimaire, depuis que le précédent avait été muté à la suite notamment de l'affaire Makomé ; une telle situation n'est jamais bonne pour le moral des troupes. En outre, dans de nombreux quartiers du 18e, les problèmes de sécurité sont constamment l'objet de plaintes des habitants, parfois avec exagération, souvent avec raison. Il faut savoir enfin que le 18e est, de toute la région parisienne, l'endroit où l'extrême-dro-

ite (FPIP et Front national) est le mieux implantée parmi les fonctionnaires de police, comme l'ont révélé les récentes élections syndicales.

Enfin, nombre de plaintes entendues par le commissaire Maucourant dans les réunions auxquelles il participe concernent des services de police qui ne relèvent pas de lui. Il dirige les 520 gradés et gardiens de la *police de sécurité* ou police de la voie publique. Ces fonctionnaires ont trois fonctions : intervention (Police-Secours), investigations à la suite des dépôts de plaintes, police de proximité (ilotage). Mais la *police judiciaire* n'est pas sous son autorité. Et les « commissariats de quartier » dépendent de la *police judiciaire*.

Comme on l'a constaté lors de la réunion sur le quartier Amiraux, les habitants se plaignent d'une part de la difficulté à obtenir une intervention de la police lorsqu'il en est besoin, ce qui relève du commissaire Maucourant. A cela, la réponse classique est : insuffisance des effectifs - bien que le commissaire Maucourant, tenu à l'obligation de ne critiquer ni le gouvernement ni le préfet, ne puisse pas trop insister publiquement là-dessus. Des plaintes nombreuses concernent aussi l'accueil dans les commissariats, le refus des policiers de recueillir les plaintes, etc... Sur ce sujet, le commissaire Maucourant s'en tient à une prudente réserve : il ne peut pas porter de jugement sur des services qui ne dépendent pas de lui. Tout ce qu'il peut faire, c'est conseiller avec insistance : « n'hésitez jamais à déposer plainte, cela nous aide »...

On ne peut que se féliciter de l'effort de communication du commissaire, mais on doit aussi en constater les inévitables limites...



Les bébés, les fous et l'Assistance publique

Le projet de créer à l'hôpital Bichat un service de psychiatrie de cent lits, grâce à l'installation de la maternité dans des locaux neufs, semble remis en question.

Le 18e arrondissement, comme toute la France, dispose de deux réseaux de soins, l'un privé, l'autre public. En plus de la trentaine de psychiatres et de la vingtaine de psychanalystes libéraux qui y tiennent cabinet, le 18e dispose de quatre «secteurs» de médecine psychiatrique pour les adultes, publics et gratuits. Ces secteurs, ouverts à tous (voir l'encadré), sont reliés à des services hospitaliers, mais ceux-ci sont situés assez loin : Maison-Blanche à Neuilly-sur-Marne et Perray-Vaucluse à Epinay-sur-Orge.

Cette situation, issue de la politique haussmanienne d'éloignement des malades mentaux au XIXe siècle, divise les services et donc les forces. Elle constitue un handicap à une prise en charge de qualité des problèmes de santé de l'arrondissement, alors que dans le même temps celui-ci accueille des populations qui cumulent pathologies parfois graves (somatiques et psychiques) et précarisation.

La réponse la plus adaptée, attendue par tous les acteurs de

la santé publique du 18e arrondissement, se trouve dans les cartons de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP). Elle consiste à ouvrir à l'hôpital Bichat, sur l'emplacement actuel de la maternité, cent lits de psychiatrie.

L'actuelle maternité, en effet, est vétuste et n'est plus adaptée à une obstétrique efficace et à des mises au monde dans de bonnes conditions. On construirait donc une nouvelle maternité - neuve, moderne, sûre et fonctionnelle, ce qui est loin d'être le cas actuellement.

Le service de psychiatrie, qu'on installerait ensuite dans les anciens locaux de la maternité, serait financé par le Centre hospitalier de Maison-Blanche. Les personnes souffrant de troubles psychiques y seraient mieux soignées qu'actuellement, et ce pour trois raisons.

L'avantage d'être dans un hôpital de médecine générale

La première tient à leur santé physique. Nombre de malades mentaux souffrent de maladies graves qui sont aujourd'hui peu soignées : tuberculose, diabète, cancers. Les services de Bichat, qui disposent d'un plateau technique impressionnant, pourraient aisément prendre en charge ces pathologies lourdes.

La deuxième raison est liée aux urgences et notamment aux urgences psychiatriques. L'actuel éclatement entre Paris et la banlieue des secteurs psychiatriques obère une véritable prise en charge des urgences psy. Dans le même temps, Bichat, en 1995, a reçu 4 757 urgences psy, soit 9 % de ses 50 742 urgences. L'implantation prévue permettrait d'en gérer le suivi. Elle permettrait également aux médecins des «secteurs psy», disposant de davantage de temps du fait de la proximité du service d'hospitalisation, de se déplacer plus facilement sur l'arrondissement afin de répondre aux cas de détresse. Aujourd'hui, c'est encore trop souvent le généraliste qui se trouve confronté à des situations pour lesquelles il n'a pas été formé.

Enfin, la troisième raison tient au rapprochement des personnes hospitalisées et de leurs familles ;



François Le Diascom

Un éléphant sur Montmartre par un froid de canard

Ni le gel, dont l'offensive était à son maximum (tandis que le thermomètre descendait à son minimum), ni Vigipirate n'avaient empêché cette année, le 1er janvier, la Parade de Montmartre de défilé, avec les traditionnels chars, fanfares et majorettes venus de toute la France et de Grande-Bretagne. Un superbe éléphant rose (notre photo) a dominé le cortège depuis le bas de la rue Lepic jusqu'au sommet de la Butte.

Le matin, le groupe New Wave, venu (comme son nom ne l'indique pas) de Roubaix, avait fait un petit tour dans les rues du quartier Guy Môquet à l'invitation de l'Association des commerçants de l'avenue de Saint-Ouen (photo ci-dessous).



Noël Monier

Les «secteurs» de médecine psychiatrique dans le 18e

• *Secteur 30 (partie nord-ouest de l'arrondissement, entre le boulevard Ney, l'avenue de Saint-Ouen, la rue Ordener, la rue des Poissonniers) : Dr Artarit, Centre médico-psychologique, 8 rue Jean Dollfus, 01 42 28 83 63.*

• *Secteur 31 (partie sud-ouest, entre les rues Ordener et Championnet, l'avenue de Clichy, le boulevard de Clichy, la rue Germain Pilon et la rue des Saules) : Dr Bertrandias, CMP, 258 rue Marcadet, 01 46 27 20 32.*

• *Secteur 32 (entre la rue Ordener, les rues des Saules et Germain Pilon, le boulevard Rochechouart, la rue des Poissonniers) : Dr Cottreau, CMP, 40 rue Ordener, 01 42 59 83 40.*

• *Secteur 33 (l'est de l'arrondissement, de la rue des Poissonniers à la rue d'Aubervilliers) : Dr Colin, CMP, 28 rue de la Chapelle, 01 42 09 07 50.*

actuellement, celles-ci doivent se déplacer assez loin pour leur rendre visite.

Ce projet a reçu l'adhésion de tous : médecins, administrateurs, élus de diverses tendances politiques (MM. Chinaud, Juppé et Vaillant), acteurs sociaux, personnel de la santé. L'AP-HP, qui doit financer la construction de la maternité, semblait prête à lancer les travaux.

Pourtant le conseil d'administration semble ne pas voir «l'urgence». Peu de jours avant Noël 1996, il a décidé... de ne rien décider.

Dans le même temps, la direction de l'hôpital de Maison-Blanche à Neuilly-sur-Marne s'est lancée dans une politique d'acquisition de terrains et de

bâtiments afin d'y transférer ses lits à l'horizon 2001.

Dans le 18e, la possibilité d'acheter une clinique en face de Bichat, ou de construire des locaux neufs boulevard Ney, a été évoquée. On n'en sait pas plus. Une autre rumeur circule sur l'idée de récupérer les lits de gériatrie de Bichat après l'ouverture du nouveau centre de gérontologie de Bretonneau...

Mais ces installations en dehors de l'enceinte de Bichat perdent toute la plus-value que représenterait une offre de soins cohérente, structurée et groupée au sein de la planète Bichat.

Affaire à suivre dans un dossier sur la santé dans le 18e dans un de nos prochains numéros.

André Parajon

Celle qui «ouvrait la porte du Paradis» à la chapelle Sainte-Anne

Rue de Clignancourt, près de Barbès, au fond d'un dédale de cours, une petite chapelle qui n'ouvre qu'une fois par semaine, et dont Irène Biardeau, 76 ans, fut longtemps la gardienne.

Au 9, rue de Clignancourt, derrière un porche fermé la plupart du temps d'un rideau de fer bien taggué, un dédale de courtes ruelles pauvres et de petits immeubles assez vétustes (l'un d'entre eux, celui du milieu, le moins délabré, aurait été un ancien couvent), plein d'ateliers pour la plupart désertés, un arbuste et quelques fleurs néanmoins... et tout au fond, une petite construction mi-parpaings mi-bois avec un toit en pente. Dans la moitié droite : un ancien atelier de luthier d'art, maintenant entrepôt pour une société de films. Dans la moitié gauche : une minuscule chapelle, incongrue dans ce décor, la chapelle Sainte-Anne, dépendance de l'église Saint-Jean de Montmartre.

Seulement le samedi

La porte de bronze s'orne de sculptures en bas-reliefs : d'un côté les sept péchés capitaux, de l'autre toutes les misères du monde - maladie, mort, infirmité, désespoir, assassinat, esclavage, guerre, faim, froid...- et au milieu un Christ entouré de cette inscription : «*Je suis la miséricorde, je suis l'amour qui reconforte*». Elle s'ouvre sur une petite pièce chaulée de blanc, poutres apparentes, carrelage usé, bancs cirés, pierre d'autel aux allures de petit dolmen, venue de Bretagne. C'est la chapelle.

Elle ne s'ouvre que le samedi, à 17 h 30, pour une messe à laquelle assistent une vingtaine ou une trentaine de petites dames, vieilles habitantes du quartier, préférant la convenance de la proximité aux fastes et au plus grand nombre du dimanche à Saint-Jean.

La chapelle a une gardienne fidèle, Mme Irène Biardeau, 76 ans, habitant depuis cinquante-et-un ans avec son mari Edmond, 85 ans, dans le même petit logement au premier étage d'un des immeubles de ce drôle de béguinage. Elle raconte :

«*La chapelle existe depuis 1965. C'est le curé d'alors, le père Conan, qui voulut fonder ce lieu pour les personnes âgées du quartier, paroissiens de Saint-Jean ou d'ailleurs. Le local, une ancienne forge, a été loué, restauré, transformé. On a fait venir la pierre d'autel, commandé la belle porte. Moi, pendant vingt-huit ans, j'étais la gardienne. J'ouvrais les portes du paradis et je l'entretenais.*

«*Autrefois, la chapelle était accessible tous les jours. Je l'ouvrais à 9 h et je ne fermais qu'à 17 h. Et puis, en 1984 ou 85, le jour où il y eut une bombe à Saint-Germain-l'Auxerrois, quelqu'un a mis le feu. Mon mari a vu la fumée, les flammes. Ce ne fut pas trop grave car pris à temps, mais depuis, elle reste fermée sauf le samedi pour la messe.*

«C'était comme ma maison.»

Depuis trois ans, Irène Biardeau n'ouvre plus la porte, même le samedi. Elle a eu une attaque, reste presque paralysée et ne sort plus. D'ailleurs, après la messe, le curé vient lui apporter la communion à domicile. «*La chapelle, c'était comme ma maison. Ne plus ouvrir, cela me manque tant, mais c'est toujours moi qui garde les clefs, chez moi qu'on vient les chercher puis les rapporter. Je suis encore la gardienne du paradis.*

M. et Mme Biardeau - lui ne sort

que pour les courses - restent donc chez eux, isolés. Le samedi, juste avant la messe, des vieux amis du quartier passent leur dire bonjour.

«*Le quartier a bien changé, le n° 9 aussi. Tous les ateliers - le luthier, le fabricant de pianos, l'atelier de ma-roquinerie...- ont fermé. Beaucoup des gens que nous connaissions sont morts ou sont partis. Si les gens peuvent trouver mieux, ils n'hésitent pas.*

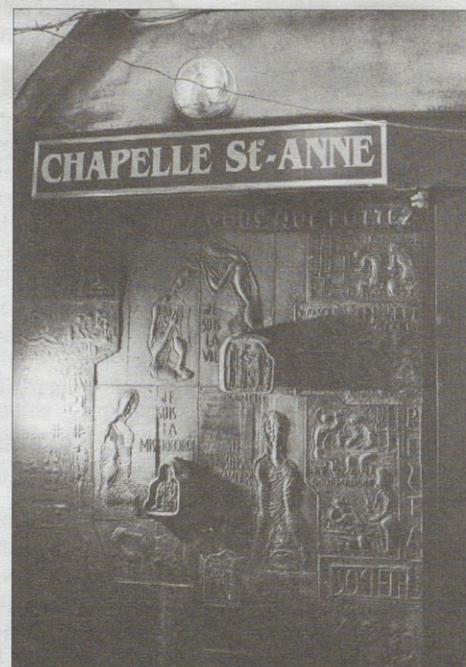
«*Nous aurions bien voulu dans le temps mais maintenant... et puis, nous avons un loyer 1948 pas trop cher, alors que les logements d'à côté de chez nous, sur le palier, souvent quand quelqu'un part, ils refont la pièce, y mettent une douche quitte à réduire encore l'espace et ils montent le prix à 250.000 francs (2.500 F), c'est fou !*

Le couple, s'il ne paye pas bien cher, paye cependant deux loyers : ils ont d'abord vécu avec leurs enfants dans une seule pièce puis ont pu occuper aussi la pièce contiguë mais sans communication. L'eau courante à l'intérieur, d'accord, mais les toilettes à l'étage et un loyer par pièce... «*Les propriétaires, ce sont des cousins dans l'indivision, ils possèdent tout le pâté de maisons. En cinquante ans, on a refait une fois le toit, c'est tout*», souligne M. Biardeau, un peu amer, qui s'enflamme : «*Je suis ouvrier, on a travaillé toute notre vie et puis maintenant...*

Marie-Pierre Larrivé

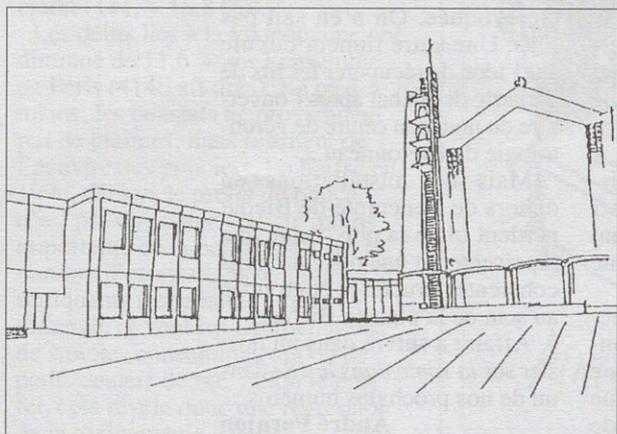


Noël Monier



De haut en bas : Mme et M. Biardeau dans leur minuscule logement. La porte en bronze de la chapelle, insolite sur ce bâtiment de parpaings et de bois. L'intérieur avec l'autel en pierre de Bretagne.

Un nouveau clocher Porte de Clignancourt



Après bien des péripéties, la paroisse catholique Ste-Hélène inaugure enfin le nouveau clocher de son église (située à l'angle de la rue du Ruisseau et de la rue Esclalongon, tout près de la Porte de Clignancourt) et son nouvel «espace d'accueil», remplaçant les anciens locaux paroissiaux qui, avec le temps, étaient devenus quelque peu vétustes...

A cette occasion était organisée le dimanche 2 février une grande «fête des nations», avec expression artistique des divers groupes ethniques représentés dans cette paroisse, et plantation d'un «arbre de la Tolérance» : Ste-Hélène, située dans un quartier très populaire, comporte en effet des fidèles de 40 nationalités différentes.

DOSSIER



LE QUARTIER DE LA CHAPELLE

Il y avait autrefois, au nord de Paris, un village qui s'appelait *la Chapelle*. En 1790, ce village devint une commune à part entière. En 1860, cette commune, avec dix autres, fut annexée par Paris. Son histoire et son paysage ont été fortement marqués, dès le milieu du XIX^e siècle, par la création des chemins de fer.

La Chapelle, c'est donc maintenant un des quartiers du 18^e arrondissement de Paris.

Administrativement, le 18^e est divisé en quatre quartiers, quatre tranches verticales sur la carte. D'ouest en est : Grandes Carrières, Clignancourt, Goutte d'Or, Chapelle. Dans cette division administrative, les limites du quartier de la Chapelle sont : au nord, grosso modo, le boulevard périphérique ; à l'ouest la rue Marx Dormoy et la rue de la Chapelle ; à l'est la rue d'Aubervilliers (au milieu de laquelle passe la frontière avec le 19^e arrondissement) ; au sud le boulevard de la Chapelle (voir la carte page 10). Mais cette délimitation administrative n'a aucune conséquence concrète, et il vaut mieux tenir compte des réalités sociologiques : où les gens ont-ils l'habitude d'effectuer leurs déplacements quotidiens, faire leurs courses, prendre les transports en commun, etc. ?

De ce point de vue, on peut dire qu'en réalité, le quartier de la Chapelle englobe tout ce qui se trouve entre les faisceaux de voies ferrées venant de la gare du Nord et ceux qui viennent de la gare de l'Est. C'est d'ailleurs ain-

si que le comprennent les associations de quartier qui existent à la Chapelle.

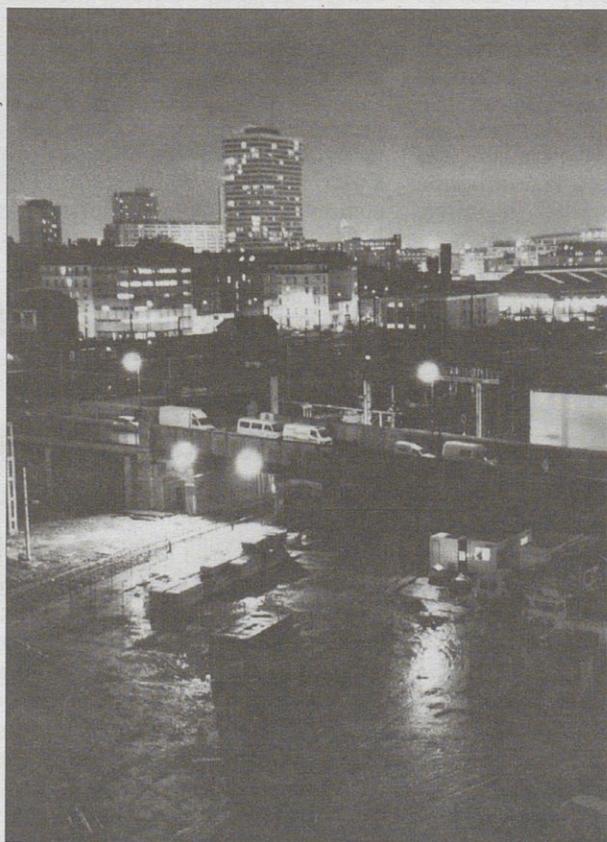
Ce quartier de la Chapelle comprend lui-même plusieurs entités, plusieurs petits quartiers assez bien caractérisés : le vieux village au centre et au sud, la «ZAC Evangile», la zone de grands immeubles autour de la Porte de la Chapelle, la cité Charles Hermite près de la Porte d'Aubervilliers...

Ce quartier se trouve face à de nombreux problèmes : un urbanisme et des projets de constructions décidés «d'en haut» sans consultation suffisante des habitants, sans tenir compte de leurs besoins réels ; des équipements collectifs insuffisants (écoles, espaces verts et espaces de jeux pour les enfants et les adolescents, transports en commun, etc.) ; l'irruption de la drogue (voir à ce sujet notre numéro 23) ; et d'une façon générale, une certaine «grisaille» de la vie, une difficulté à percevoir l'identité du quartier dans lequel on vit, une vie culturelle embryonnaire...

Mais c'est peut-être en train de changer, car des habitants, de plus en plus nombreux, décident de s'occuper de ce qui les concerne, de s'informer, de s'organiser dans des associations, d'étudier les dossiers, de faire connaître leurs points de vue, de lancer des initiatives...

C'est tout cela que nous voulons montrer dans ce dossier «spécial Chapelle».

Françoise Marrié



Un quartier enserré entre les voies ferrées des gares du Nord et de l'Est. (Sur cette vue de nuit, on reconnaît le pont Riquet et, au fond, la tour Boucry.)

Un quartier à réinventer

Le quartier de la Chapelle aura longtemps été oublié. Cela tient, sans doute, à sa curieuse situation géographique qui le fait être à la fois marginal, «insulaire» et axe de passage.

Marginal, le quartier de la Chapelle l'est par rapport à son arrondissement d'attache, le 18^e. Il constitue sa frontière orientale et se distingue par sa population, de condition modeste, ouvrière, cheminote hier, en partie immigrée aujourd'hui, par son habitat aussi, peu marqué de l'empreinte haussmannienne.

«Insulaire», le quartier de la Chapelle l'est en raison de sa singulière installation entre les deux tranchées ferroviaires qui aboutissent aux gares du Nord et de l'Est. Il n'est pas excessif de comparer ces deux espaces de rails entremêlés, s'élargissant rapidement au sortir de leurs gares respectives, à deux grands fleuves, ou plutôt à deux bras d'un même fleuve, au milieu desquels le quartier de la Chapelle surnagerait comme une île.

Quoi que disent alors les géographes, selon lesquels un fleuve rapprocherait au moins

autant qu'il sépare, le fait d'être «entre-deux-fleuves» constitue pour le quartier de la Chapelle un particularisme certain qui le conduit à n'être «naturellement» ni proche des «orgues de Flandres» entr'aperçues dans les brumes du 19^e arrondissement voisin, ni associé au quartier de la Goutte d'Or, pourtant mitoyen, mais que son centre de gravité fait plutôt pencher du côté de Barbès.

Et puis, la Chapelle, c'est enfin une voie de passage, une «sortie» de Paris, vers le nord, vers la plaine Saint-Denis, une voie qui fut longtemps «royale» lorsqu'elle conduisait aux tombeaux des rois, à la basilique Saint-Denis.

Ont participé à l'élaboration de ce dossier : Jean-Yves Sparfel, Noël Monier et Maël Vérot pour la rédaction du 18^e du mois, et des responsables d'associations, notamment Marc Riglet, Pascal Julien, Frédéric de Bresson.

DOSSIER CHAPELLE

mais qui n'est plus qu'un axe de circulation pour rejoindre le périphérique ou accéder à la honteuse tranchée de l'autoroute du Nord.

Géographiquement excentrique, socialement déshérité, historiquement sans grand relief (quoique Jeanne d'Arc, dit-on, y ait campé), architecturalement sans prouesse (quoique le marché couvert de la rue L'Olive et plusieurs bâtisses du XVIII^e siècle méritent attention), on comprend que le quartier de la Chapelle ait pu être méconnu.

D'énormes projets d'urbanisme nés de la perspective de récupérer massivement des terrains de la SNCF.

Ces caractéristiques permettent de mieux saisir le contexte dans lequel le quartier de la Chapelle a soudain été plongé dans une perspective de bouleversement urbanistique qui lui promettait de disparaître corps et biens.

Depuis les années 80 le quartier de la Chapelle fait l'objet d'une attention particulière des aménageurs urbains de la Ville de Paris. Ce fut d'abord la construction de la «ZAC Evangile» (voir ci-dessous). C'est aujourd'hui le projet de «ZAC Pajol». Des projets de plus grande ampleur encore dorment dans les cartons.

Cela tient à une conjoncture particulière : la perspective annoncée d'une cession massive, par la SNCF, de nombreux hectares qu'elle détient sur les deux rives du quartier. Trois raisons commandent cette libération de terrains :

1°. l'évolution de la technologie ferroviaire - les trains monoblocs - rend moins nécessaires les grandes surfaces requises pour l'entretien et le stockage des matériels roulants ;

2°. l'abandon partiel par la SNCF d'activités annexes type SERNAM et le renvoi hors les murs des infrastructures liées au trafic marchandes ;

3°. les graves difficultés financières de la SNCF qui l'incite à céder à bon prix des terrains constructibles qui, malgré la crise, conservent une valeur substantielle

A vouloir à toute force densifier les constructions et élargir les rues, on risque de broyer le quartier.

Face à cette aubaine foncière, la Ville de Paris a cédé à son réflexe habituel : construire, entasser les constructions, édifier sur ces ultimes hectares parisiens disponibles quelques «grands ensembles» dont l'histoire récente a pourtant montré le destin lamentable mais dont le besoin paraît décidément irrésistible.

Il suffit alors de regarder une car-

te pour comprendre par quelles logiques les opérations urbanistiques massives projetées sur les emprises libérées de la SNCF conduisent à broyer le quartier de la Chapelle.

Si, sur ses deux flancs, est et ouest, vous urbanisez densivement, il faudra évidemment «irriguer» ces nouveaux quartiers, permettre à leurs habitants et à leurs voitures de circuler. Il faudra aussi qu'on puisse franchir plus commodément les tranchées ferroviaires subsistantes. Il faut donc élargir les rues et les ponts existants, ou bien encore en tracer de nouvelles débouchant sur d'autres passages des voies.

Sur plans, de tels grands travaux ont l'apparence de la cohérence - construire, moderniser, lancer des ponts, relier des quartiers -, mais dans la réalité ils préparent aux plus grands désastres. Car une considération essentielle est oubliée : l'existence d'un quartier, et une précaution est négligée : celle d'introduire du neuf en ménageant l'ancien.

Pour dire les choses sans fard, la destruction du quartier de la Chapelle était, il y a peu encore, programmée. Son destin était d'être éventré, transpercé de «radiales» ouest-est, flanqué de ZAC improbables, relié artificiellement à un 19^e arrondissement lointain, lui-même déjà accablé par l'urbanisation désastreuse des années 70.

Tout y concourait : la toute-puissance sans contrôle des services de la Ville de Paris, les palinodies des élus - qu'ils fussent de gauche, acquis au primat de la construction pourvu qu'elle soit sociale, ou qu'ils fussent de droite, promoteurs intéressés ou décideurs sans volonté devant l'assurance des «experts» -, l'apathie des habitants, résignés à la destruction d'un cadre de vie, difficile certes, mais attachant et familier.

Mais le pire n'est pas toujours sûr. C'était en effet sans compter avec un mouvement associatif, ou plutôt avec

des «réactions» associatives, nées des problèmes mêmes du quartier : collectif de parents d'élèves exigeant que les équipements scolaires répondent aux besoins, association des riverains de la rue Riquet et de l'impasse Dupuy résistant aux perspectives de démolition de leurs logements, habitants et commerçants s'alarmant du développement du commerce de la drogue transporté à la Chapelle après le «nettoyage» de Stalingrad, réactions enfin à la perspective d'une ZAC sur les terrains Pajol de la SNCF.

Quand le maire de Paris doit renoncer à «doubler» la rue Riquet

Doubler la largeur de la rue Riquet afin d'en faire un axe de grande circulation : c'était le projet de la municipalité de Paris il y a quelques années, sous l'autorité de Jacques-Chirac et de son adjoint à l'urbanisme, Camille Cabana, poussés par les adeptes du "tout-bagnole". Projet formé sans consultation des habitants ni des élus, et que l'ancien maire du 18^e, Roger Chinaud, déclarait lui-même «stupide». Cela n'empêchait pas l'Hôtel de Ville de «préempter» tous les appartements se trouvant en vente du côté sud de cette rue, et de

les murer, dans l'attente d'une démolition...

L'opposition active des riverains a cependant conduit la municipalité de Paris à changer de position. En novembre 95, Jean Tibéri a annoncé qu'il renonçait à ce projet. Depuis, la plupart des appartements murés ont été rendus à leur destination de logements. Une trentaine sont devenus des "logements d'urgence" - ce qui pose d'autres problèmes, car l'accueil de familles en difficulté à qui ils sont destinés suppose un accompagnement social important...

CITÉ CHARLES HERMITE

1280 logements dans cette cité HLM des années 30, habitée par des familles de milieux populaires, et enclavée entre le boulevard Ney et le périphérique.

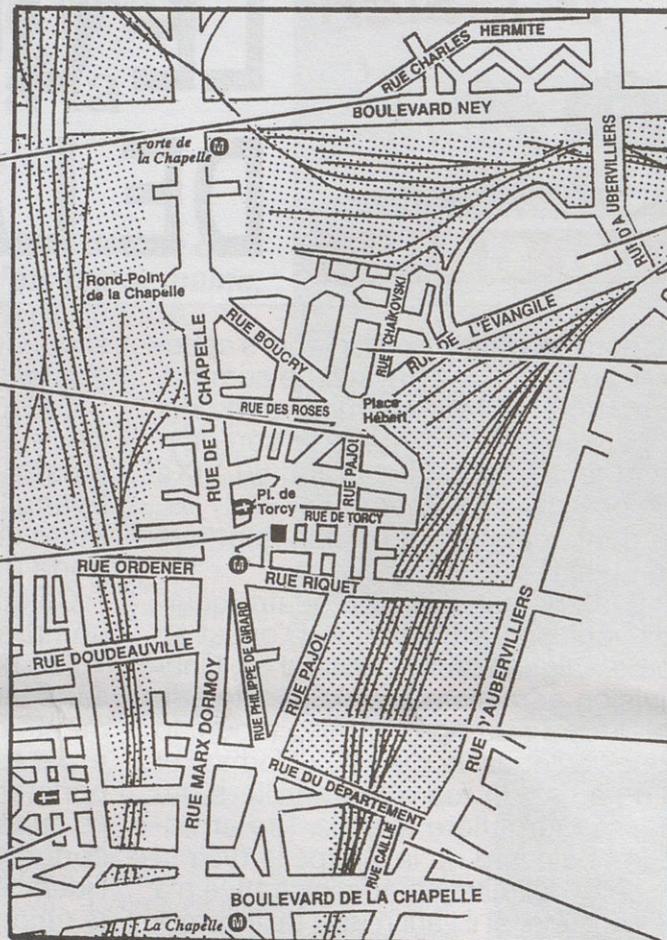
L'ENSEMBLE CUGNOT

Environ 180 logements, achevés en 1996, rues Cugnot et Marc Séguin.

LE "VIEUX VILLAGE"

Autour de l'église qui donna son nom au village de La Chapelle, et du marché de l'Olive (figuré ici par un carré noir), c'est le «vieux village», le cœur du quartier.

Une bonne partie du quartier de la Goutte d'Or, qui commence ici, relevait jadis de la commune de La Chapelle. (L'église Saint-Bernard, rendue célèbre par les «sans-papiers», s'appelle «St-Bernard-de-la-Chapelle».)



En gris sur la carte, les zones SNCF.

"CAP 18", ZONE D'ENTREPRISES

109 entreprises de tailles très diverses sont installées dans cette zone où se trouvaient autrefois d'immenses réservoirs à gaz.

LA "ZAC" ÉVANGILE

(ZAC = "zone d'aménagement concerté") 800 logements environ, construits dans les années 80, dans de grands immeubles modernes, au nord de la rue de l'Évangile et de la place Hébert.

LE PROJET DE "ZAC PAJOL"

Entre la rue Riquet, la rue du Département, la rue Pajol et les voies ferrées, la Ville de Paris veut construire 570 nouveaux logements.

L'ILOT CAILLIÉ

Un petit bout du 18^e, isolé du reste de l'arrondissement par les voies ferrées, et comportant certains immeubles vétustes. Une rénovation est prévue, sans date pour le moment.

La création de l'Association La Chapelle, dont les animateurs se fixèrent comme objectif de coordonner ces entreprises dispersées, est significative de ces réactions. La ligne d'action de cette association apparaît vite originale, au point, parfois, de déconcerter. Elle tente, en effet, à la fois de s'opposer à des projets qu'elle juge désastreux pour le quartier, telle la ZAC Pajol, et aussi de proposer aux acteurs politiques et sociaux et aux services de la Ville d'établir des relations de coopération.

Les questions d'urbanisme au centre des changements électoraux de 1995

Les élections municipales de 1995 ont vu s'installer au cœur de l'affrontement politique les questions urbaines. On ne comprendrait pas les changements de majorité survenus dans les arrondissements du quart nord-est de Paris sans s'aviser de cela.

On ne comprendrait pas non plus les nouvelles attitudes adoptées par l'Hôtel de Ville de Paris au lendemain de ces élections sans considérer leurs résultats. En simplifiant, on dira que les élus, à gauche et à droite, sont désormais plus sensibles, ne serait-ce que par intérêt, aux demandes qui s'expriment au travers des mouvements associatifs. Le renoncement à l'élargissement de la rue Riquet, annoncé en novembre 1995 par le maire de Paris, l'engagement d'une étude socio-économique sur le quartier de la Chapelle, conduite sous la gouverne à la fois des élus du 18e, de la Ville et de ses services, et de l'Association La Chapelle, sont des signes de ces changements d'optique.

Les acteurs politiques semblent acquis à l'idée qu'il vaut mieux consulter les habitants

Certes, les difficultés subsistent, les projets discutables, telle la ZAC Pajol, restent à l'ordre du jour. Pour les associations d'habitants, les problèmes qui leur sont propres - permanence de l'action, difficultés d'organisation, pauvreté des moyens... - devront toujours être surmontés.

Mais, si l'on compare la situation à celle des décennies antérieures, les lendemains apparaissent moins sombres.

Car, et peu importe que ce soit autant par nécessité que par vertu, les acteurs politiques semblent désormais acquis à l'idée qu'il est plus judicieux d'entendre les besoins des gens plutôt que de les ignorer, de réhabiliter plutôt que de détruire, de se concerter plutôt que d'imposer. Bref, que le quartier de la Chapelle, un des quartiers populaires de la capitale, mérite d'être réinventé.

Marc Riglet

La «ZAC Pajol» décidée contre l'avis des habitants

Une ZAC ("zone d'aménagement concerté") : ce terme administratif barbare désigne une opération d'urbanisme d'envergure décidée et menée par une municipalité. Début 1994, la municipalité de Paris, dirigée par Jacques Chirac, annonçait son intention d'en lancer une sur des terrains appartenant à la SNCF et abritant des entrepôts, entre la rue

Riquet, la rue Pajol, la rue du Département et les voies ferrées. Il s'agissait d'y bâtir 620 logements (il avait même été question, à un moment, d'aller jusqu'à 700), avec 5000 m² de commerces, une école de 10 classes, un minuscule espace vert.

Une première réunion de consultation des habitants, en juin 1994, fit apparaître parmi ceux-ci une oppo-

sition majoritaire au projet, opposition qui devait être confirmée lors de l'enquête publique légale en janvier 1995, et qui s'exprima aussi à travers les associations. Celles-ci faisaient valoir la densité des habitations déjà élevée dans le quartier par rapport aux équipements collectifs existants (écoles insuffisantes, trop peu d'espaces verts, etc...). Elles proposaient d'utiliser ces terrains plutôt pour des équipements.

Malgré cela, la municipalité de Paris (dirigée maintenant par Jean Tibéri) a maintenu le projet, faisant seulement quelques concessions : 570 logements au lieu de 620, un peu plus d'espace vert et un peu moins de commerces, et 12 classes dans l'école. La décision de réaliser la ZAC a été votée par le Conseil de Paris le 22 janvier 1996.

Toutefois la Ville de Paris a accepté de mener à partir de 1997 une enquête approfondie sur la situation et les besoins du quartier de la Chapelle, enquête qui sera conduite sous le contrôle conjoint de l'administration de l'Hôtel de Ville, de la municipalité du 18e et de l'association La Chapelle.

Les associations ne désespèrent pas d'obtenir encore une révision du projet., et continuent leur action.

Noël Monnier



Sur ce terrain occupé par d'anciens entrepôts SNCF, la Ville de Paris veut bâtir 570 logements neufs. (Au premier plan, des œuvres du sculpteur Regazzoni, autorisé à installer là provisoirement son atelier.)

Mais quel crime a commis la rue Pajol ?

Il y a quelques années, la rue Pajol était décrite par un journal parisien comme «la moins engageante» des rues parisiennes. Et pourtant...

La rue Pajol, avec 920 mètres et une centaine de numéros, est la plus longue des rues du quartier de la Chapelle. C'est aussi, avec le grand axe Marx Dormoy - rue de la Chapelle, une des verticales qui structurent le quartier. Elle est la seule rue du 18e à conserver son nom lorsqu'elle franchit la rue Riquet, rue médiane du quartier.

Desservant principalement des habitations et des équipements de quartier, elle reste à l'écart du gros trafic et assure ainsi une desserte plus locale.

Débutant au sud par le métro *La Chapelle*, elle permet de rejoindre le nord du quartier où se trouvent de nombreux équipements comme la piscine Hébert, la crèche de l'Évangile, le centre d'animation Hébert, la bibliothèque pour enfants Maurice Genevoix, etc...

Au passage, elle distribue à elle seule huit autres rues. Voilà donc une rue vitale pour le quartier de la Chapelle.

Sa moitié nord est bordée d'immeubles pour la plupart relativement anciens. Elle est environnée de lieux sociaux : c'est par elle que l'on accède à trois groupes scolaires (Torcy 1 et 2, Guadeloupe), à l'unique collège parisien pour handicapés (Guadeloupe), au foyer Soundiata de la rue Marc Séguin (foyer de travailleurs immigrés), à l'École Normale Sociale (le centre social du quartier), et bien sûr à quantité de logements, parmi lesquels les programmes de «logements d'insertion» de la rue Riquet et de la rue de Torcy.

C'est cette rue Pajol qu'a choisie l'association SOS Drogue Internationale pour y installer le *Sleepin* (lieu d'accueil de nuit pour les toxicomanes qui n'ont pas où dormir), et Médecins du Monde pour y mettre un nouveau modèle d'échangeur de seringues en vue de lutter contre le sida. Elle a connu en 1991 un immeuble entier squatté

par le trafic d'héroïne et a vu pousser le marché du crack au long de l'année 1995.

Sa partie sud longe les terrains de la SNCF, qui y possède un vaste empire de 3 hectares. Ce terrain, qui sépare la rue Pajol des voies ferrées, était occupé jusqu'en 1994 par une immense halle-entrepôt de marchandises ; pour la rue, c'était surtout un long mur noir d'où sortaient le bruit des camions et les fumées des locomotives diesel qui stationnaient nuit et jour sur les voies devant le dépôt.

Un projet d'urbanisme, la «ZAC Pajol», est maintenant prévu à cet endroit : en 1990, les administrations de la Ville de Paris s'intéressèrent à ce site et développèrent l'idée d'y réaliser un nouveau quartier de logements (voir ci-dessous). Le point commun à tous ces projets est qu'il ne fut jamais demandé aux habitants de participer à leur élaboration.

Depuis 1994, les entrepôts SNCF ont cessé leurs activités et les cheminots ont déserté les cafés des alentours. Des artistes, comme le peintre Regazzoni (voir *Le 18e du mois* n° 25) y ont installé provisoirement leur atelier. Le couturier Jean-Paul Gaultier y fit deux défilés de mode. En avril 1996, les sans-papiers de St-Ambroise l'investirent jusqu'à l'été, dans des conditions de vie très précaires. Ils quittèrent les lieux en juillet pour l'église St-Bernard à la Goutte d'Or, mais ils ont donné depuis le nom «Pajol» à leur site Internet.

L'Association La Chapelle y organisa, un dimanche de juillet, un pique-nique - échange de livres pour rappeler que cette rue Pajol et ce terrain de trois hectares sont de véritables enjeux pour l'avenir de tout le quartier.

Voilà comment la rue «la moins engageante» se retrouve aujourd'hui au centre de l'évolution d'un quartier de Paris et au seuil de son avenir.

Frédéric de Bresson

Évangile : un vrai-faux village fait d'immeubles modernes

Ni bus ni métro n'y pénètrent. Certaines rues y sont si récentes (Tristan Tzara, Tchaïkovski) que bien des taxis les ignorent encore. Entouré sur trois côtés par des voies ferrées, «l'Évangile», qui tire son nom de la très ancienne rue de l'Évangile, se tient à l'écart de son propre quartier administratif (Chapelle) et *a fortiori* de son arrondissement. Cette marginalité géographique donne à ce territoire, malgré l'architecture moderne de ses bâtiments, une ambiance de *village* et un calme enviable à Paris.

À l'extrémité du quartier, on trouve la zone de regroupement d'entreprises *Cap 18*, importante, mais peu dérangeante car séparée des immeubles d'habitation par les bâtiments des écoles Évangile (publique) et Sinäï (privée).

Si l'on vient de l'ouest, on accède à l'Évangile par le Rond-Point de la Chapelle, vaste espace venteux où peu de gens stationnent.

Si l'on vient du sud, du «vieux village» de la Chapelle, on passe par la place de Torcy (hélas privée de ses bancs depuis deux ans, tant pis pour les personnes âgées et les promeneurs), et par la place Hébert, que bordent le joli square Paul Robin et les anciens entrepôts des messageries de presse (NMPP).

Les immeubles les plus à l'ouest datent des années 70 et du début des années 80, notam-

Le "vide-grenier" de l'Évangile organisé chaque année par l'association AM 18 (voir page 16).

Françoise Touttain



ment la *tour Boucry*, la plus haute du quartier, qui se voit de loin. Mais c'est la *ZAC Évangile* avec ses 810 logements qui occupe l'essentiel de cet espace.

Les années 80, c'était l'époque où la mairie de Paris multipliait les grands projets volontaristes d'urbanisme et de construction, sans trop tenir compte de ce qui existait auparavant ni de l'environnement. À l'Évangile, les architectes avaient alors évité le pire en variant la hauteur des immeubles et le rythme de leurs façades, ainsi qu'en créant le square Rachmaninov, au long de la rue Tchaïkovski.

C'est donc une population relativement récente qui vit là, et une population variée : Chinois, Cambodgiens, Africains, Européens... Le contact se réduit à la fréquentation commune de certains commerçants : pas de quoi parler de creuset ethnique ! Une coexistence très pacifique, mais sur une base incontestablement communautariste. Les seuls incidents qui ont marqué la mémoire locale furent, il y a deux ans, des graffitis hostiles au «sectarisme» des Loubavitch (voir l'encadré).

Un «micro-zonage» social

Outre ce puzzle ethnique, un micro-zonage social atteste que chaque groupe vit plus ou moins replié sur lui-même. Comme si à chaque catégorie d'immeuble - HLM municipaux, privés, ILM, loyer libre de l'ancien ou du moderne, etc - correspondait une catégorie sociale. Les unes et les autres fréquentent sans doute le même boulanger, mais plus rarement les mêmes amis. Et leurs enfants n'occupent pas leur temps libre de la même façon...

Cette évidence sociologique alimente bien des conversations sur le thème plus ou moins avoué de la «sécurité» : «La tour Boucry est-elle calme ?» «Les club du centre Hébert sont-ils sérieux ?» «Vous savez, le square Tchaïkovski est moins violent que celui de la Madone...» Chacun est à sa place, si j'ose dire, et celle de certains semble être dans la rue...

Certaines animations transcendent occasionnellement ces clivages. Les défilés d'enfants des écoles rencontrent à chaque carnaval un succès unanime. Les associations de parents, bien implantées, sont un ciment social actif. Ce sont elles, venant à la rescousse des adolescents, qui ont empêché l'ancien maire, Roger Chinaud, de détruire l'unique terrain de sport en plein air du quartier, rue Tchaïkovski. En juin dernier, l'une d'elles, la FCPE, a tenu square Paul Robin une bourse du livre où les enfants s'échangeaient leurs bouquins...

Les vide-greniers du printemps et de l'automne, celui autour du square Tchaïkovs-

Équipements et commerces

Le quartier de l'Évangile compte un certain nombre d'équipements publics : la piscine, créée à la fin du XIXe siècle mais récemment remise à neuf (et où l'on se sent parfois à l'étroit, conséquence du grand nombre de logements nouveaux), le centre Hébert et ses activités pour enfants et pour jeunes, la bibliothèque d'enfants Maurice Genevoix, le gymnase, un terrain de boules, etc... On y trouve aussi un centre de Sécurité sociale, un important ensemble de services fiscaux, et une ANPE qui était jusqu'à récemment la plus grosse de Paris.

Mais la difficulté qu'éprouvent nombre de commerces à «tenir» à l'Évangile (beaucoup ont fermé ces dernières années) prouve que ce quartier n'a pas encore atteint son plein équilibre...

ki comme celui du Rond-Point, attirent une foule croissante. Et quand, certains dimanches, il arrive au prêtre de la chapelle des Quatre Évangélistes, installée au rez-de-chaussé d'un immeuble, de sortir sur le trottoir sa chaîne hi-fi pour faire entendre un enregistrement de cloches battant à toutes volées, on s'imaginerait presque revenu il y a deux siècles, à l'époque où le village de la Chapelle était entouré de champs en lieu et place de ce béton...

Pascal Julien

Les Loubavitch

Les Loubavitch, nombreux dans certains immeubles de la ZAC Évangile et dont le comportement considéré comme «sectaire» a suscité des polémiques dans le quartier, sont un courant ultra-orthodoxe, partisan d'un judaïsme fermé sur lui-même, classé en Israël à l'extrême-droite, champion de la colonisation des terres palestiniennes. Les Loubavitch font preuve d'un activisme et d'un prosélytisme infatigable en direction des juifs non Loubavitch.

L'école «du Sinäï», qu'ils ont créée à l'Évangile, bien que subventionnée par l'Etat (et s'engageant de ce fait à être ouverte à des enfants de toutes origines confessionnelles ou philosophiques), n'accueille pourtant, de fait, que des juifs.

En octobre dernier, une subvention votée par le Conseil de Paris à l'association de parents d'élèves de cette école a provoqué de vives discussions (Le 18e du mois n° 23).



La «ZAC Évangile»

Le projet d'une ZAC (zone d'aménagement concerté) au nord de la rue de l'Évangile date du début des années 80. Il y avait là pour l'essentiel des terrains appartenant à la SNCF (entrepôts, ancienne gare de marchandises), d'anciens terrains industriels, et peu d'habitations. C'était l'époque où la municipalité de Paris multipliait les grandes opérations d'urbanisme de ce type sans trop se soucier de ce qui existait auparavant ni de l'environnement.

Le projet, approuvé en novembre 1983 par le Conseil de Paris et soumis à l'enquête publique en 1984, rencontra plutôt de l'hostilité du côté des associations existantes (Association familiale du Rond-Point de la Chapelle, CNL, Amicale des locataires du groupe Boucry...) qui insistèrent sur l'absence de concertation, l'insuffisance des équipements prévus (écoles, loisirs et culture, santé, etc.), les problèmes de circulation et de transports...

Les bâtiments, comportant environ 800 logements, furent livrés en 1987 et 1988.

La cité Charles Hermite, coincée entre le périph' et le boulevard Ney

Les immeubles de brique rouge datent de 1934. Coincée entre le stade des Fillettes à l'ouest, le périphérique au nord, le boulevard Ney et la barre des entrepôts Calberson au sud, la cité Charles Hermite comporte 1280 logements de l'OPAC (Office d'HLM de Paris). Y vivent 3000 personnes.

Sa rue principale, Charles Hermite, lui donne son nom. D'un côté de cette rue le square, l'église, le lycée professionnel (seul lycée de mécanique automobile à Paris) et le groupe scolaire (primaire et maternelle) ; de l'autre, les immeubles, disposés en triangles autour de cours intérieures. (Voir la carte page 10.)

Une cité ouvrière à l'ancienne

Une certaine homogénéité sociale a pu donner à cet ensemble un « aspect village », selon la formule de Thierry Gil, responsable de l'Amicale des locataires CNL. Ou plutôt, d'une cité ouvrière à l'ancienne manière. Rattaché administrativement au quartier de la Chapelle, il en est géographiquement très isolé.

On y trouve un fort sentiment d'identité : être « de Charles Hermite », cela signifie quelque chose. Charles Hermite a toutes les caractéristiques d'un quartier en tant que tel.

Mais le vieillissement du bâti et des habitants, puis la crise économique (chômage, chute des ressources, désœuvrement) ont peu à peu entraîné un « mal-être ». Les anciens évoquent avec nostalgie une cité plus vivante, plus solidaire, où chacun se parlait, s'entraidait, d'une cage d'escalier à l'autre.

L'apparition de la pauvreté, le laisser-aller de la part de l'OPAC ont conduit la Ville et l'Etat à classer Charles Hermite en quartier relevant du DSU (*développement social urbain*, dénomination qui caractérise des quartiers ayant besoin d'aides sociales particulières) en 1991, et cette année en « zone urbaine sensible ». Cela veut dire que des moyens financiers sont mobilisés pour réhabiliter l'habitat, réaménager l'environnement et la voirie, mettre en place un accompagnement social.

Cet accompagnement social a été confié à l'Ecole normale sociale de la rue de Torcy, institution qui forme des travailleurs sociaux. Elle a ouvert au sein de la cité un local « interservices » où sont assurées des permanences d'information, d'animation de la vie associative, et des actions pour l'emploi et l'insertion. Ses actions « emploi » ont permis l'embauche de dix-sept jeunes du quartier.

L'insertion, l'éveil des jeunes enfants, le soutien scolaire sont des axes prioritaires pour l'Ecole normale sociale autant que pour les associations d'habitants.

Il y a une forte résistance à la toxicomanie ou à la prostitution, phénomènes vécus com-

me des agressions venues de l'extérieur ; en ce qui concerne par exemple la prostitution, présente sur le boulevard Ney jusqu'à la Porte de la Chapelle, on voit périodiquement des jeunes (et des moins jeunes) de Charles Hermite intervenir, pacifiquement mais fermement, pour marquer les limites : pas question qu'elle franchisse la frontière de la cité...

Une réhabilitation bâclée

La réhabilitation des appartements (installation de nouveaux sanitaires, de chauffage central, isolation, peinture, boîtes à lettres neuves...) a duré trois ans. Les deux tiers des locataires avaient déjà eux-mêmes installé des douches ou salles de bain. La hausse des loyers consécutive à ces travaux fut donc vivement contestée - même si l'aide personnalisée au logement (l'ex-« allocation logement ») en compensait une partie. L'automne 94 vit une grève des loyers...

Les trois sociétés, SAR¹, SAGA, SICRA, qui effectuèrent les travaux utilisèrent des matériaux de médiocre qualité. Les chasses d'eau qui cassent, les peintures qui s'écaillent, l'étanchéité mal assurée, l'humidité, le chauffage mal régulé en sont les conséquences. Et, bien entendu,

l'OPAC n'a pas négocié avec les locataires les éléments de confort qu'ils avaient installés avec leurs propres deniers. Néanmoins, le nouveau directeur de l'OPAC, M. Laffoucrière, plus conciliant que ses prédécesseurs, a demandé une expertise de cette réhabilitation sur 150 logements. L'association des locataires demande des informations précises sur cette réhabilitation bâclée : coût de l'opération par corps de métier, résultats de l'expertise...

D'autant que le ravalement des immeubles, commencé début 1996, semble également être fait à la va-vite. Certaines façades ont été mal nettoyées ; les entreprises choisies par l'OPAC semblent assez peu contrôlées.

Les projets de voirie

Une exposition a présenté aux habitants les projets concernant la voirie, et plusieurs réunions de « concertation » les ont évoqués (voir *Le 18e du mois* n° 22 et 25). Le cabinet Pena, chargé de l'étude, a pour idée générale de transformer les voies intérieures de la cité en « rues jardins ». Les cours de béton seront remaniés : moins de ciment, des buissons d'arbustes entre lesquels chemineront des « sentiers » reliant les

cours entre elles. Une cour prototype a été réalisée. Des placettes seraient créées aux angles des rues, les trottoirs élargis, des arbres plantés rue Emile Bertin, des bancs installés.

Mais l'essentiel du projet consiste en une redéfinition de la rue Charles Hermite : mise en sens unique, plantation d'arbres, piste cyclable, déviation de la ligne de bus 65 qui y passait jusqu'à présent, ouvertures plus nombreuses sur la cité (à l'heure actuelle, il faut contourner toute la cité par le boulevard Ney pour avoir accès au square, à l'école, à l'église situés sur la rue Charles Hermite).



D'importants travaux ont eu lieu (et sont encore en cours) à la cité Charles Hermite, tant pour la réhabilitation des immeubles que pour la voirie.

L'aménagement du carrefour de la Porte d'Aubervilliers devrait être achevé en avril 97, un terre-plein central sera aménagé en espace vert, et il s'y tiendra un marché de 30 places (20 commerçants sont déjà candidats).

Les habitants suivent tout cela avec beaucoup d'attention.

De l'autre côté de la Porte

D'autres revendications sont posées face à ce qui est parfois ressenti comme un abandon de la part de certains services publics : par exemple, que la Poste accepte enfin d'installer un distributeur de billets à côté du (petit) bureau de l'avenue de la Porte d'Aubervilliers.

De l'autre côté de cette avenue de la Porte d'Aubervilliers (donc sur le 19e arrondissement), la construction de la « ZAC Claude Bernard » est en cours d'achèvement : 470 logements neufs et des commerces, qui seront livrés à la mi-1997. Les habitants de cette ZAC seront les voisins les plus proches de ceux de Charles Hermite. Cela mettra-t-il un terme à l'isolement de la cité ?

Cela posera en tout cas avec acuité quelques problèmes d'équipement : transports, marché (les 30 places sur le terre-plein seront-elles suffisantes ?), loisirs et animation...

Jean-Yves Sparfel

1. On sait que l'un des dirigeants de la SAR a été mis en examen il y a quelques mois dans une affaire de fausses factures.

Dans notre prochain numéro :

Histoire du quartier de la Chapelle, des Gallo-romains aux chemins de fer en passant par Jeanne d'Arc.

Le «bus fantôme» et la gare sous le pont

DOSSIER CHAPELLE

Trois stations de métro (*Marx Dormoy* et *Porte de la Chapelle* sur la ligne 12, *La Chapelle* sur la ligne 2 Nation-Dauphine) et trois lignes de bus (60, 65, PC) desservent le quartier de la Chapelle.

• Pas assez de bus sur les lignes 60 et 65

Sur les lignes 60 et 65 les fréquences de passage des bus sont très insuffisantes. Sur la **65** (*Mairie d'Aubervilliers-Austerlitz*), les intervalles sont de 4 à 10 minutes en semaine, de 9 à 11 le samedi, de 13 à 15 le dimanche. Sur la **60** (*Mairie du 20e - Porte Montmartre*), c'est pire : entre 7 et 9 minutes dans les périodes «plein trafic», entre 12 et 16 samedi et dimanche. Aucun bus en soirée ni sur l'une ni sur l'autre ligne, la dernière voiture passant vers 21 h. Il s'agit là des horaires affichés ; il arrive fréquemment, si des embouteillages se produisent à un point ou un autre du parcours, qu'on doit attendre plus longtemps. Les habitants du quartier ont surnommé le 60 «le bus fantôme».

La RATP répond que le nombre de voyageurs empruntant ces bus est trop faible pour justifier une fréquence plus grande. Mais peut-être y aurait-il davantage de monde à les prendre s'ils passaient plus souvent ! Un lecteur qui habite du côté de la rue des Roses nous dit : «*Je préfère aller à pied jusqu'au métro La Chapelle plutôt que d'attendre le 65, j'ai l'impression que ça me fait gagner du temps.*» Et combien de personnes voit-on, aux arrêts du 60, attendre, attendre et finalement, de guerre lasse, partir à pied !

Notons tout de même qu'une voiture supplémentaire a été récemment affectée à cette ligne 60 à la suite d'un vœu du conseil d'arrondissement.

• Une station de la ligne Eole à l'Évangile ?

Par ailleurs, regardez les cartes : il y a, du côté de l'Évangile, toute une zone qui se trouve éloignée du métro comme des lignes de bus.

Il existe un projet de prolongement de la ligne de bus 152 (qui vient de banlieue nord et s'arrête actuellement à la Porte de la Villette) jusqu'à la gare de l'Est, en passant par la Porte d'Aubervilliers. Ce projet pourrait intéresser les habitants de Charles Hermite et de l'Évangile. Mais rien n'est décidé, ce n'est qu'un projet lointain.

Beaucoup de ceux qui habitent - ou travaillent - dans ce secteur seraient également intéressés par la création d'une station sur la future ligne de RER *Eole* à l'angle de la rue de l'Évangile et de la rue d'Aubervilliers.

Cette ligne *Eole*, actuellement en construction, reliera dans un premier temps la gare de l'Est à la gare Saint-Lazare. Son trajet empruntera notamment le pont qui surplombe la rue d'Aubervilliers face à la croix de l'Évangile.

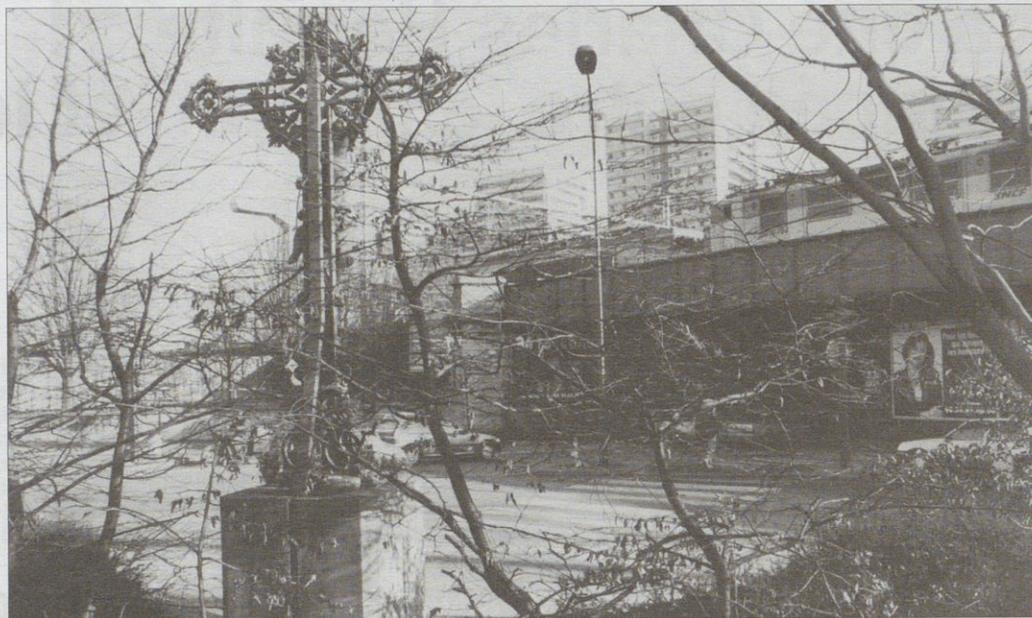
La création d'une station à cet endroit a été étudiée. L'entrée de la gare se ferait sous le pont. Dans un premier temps, il passera seize trains par heure sur la ligne *Eole*, dont la moitié pourraient faire halte à la station en question.

Cela rendrait de grands services aux habitants de l'Évangile, et aussi à tous ceux qui travaillent dans la zone d'entreprises *Cap 18* (et qui pour beaucoup sont obligés de prendre leur voiture), et aux habitants des cités Curial et Crimée dans le 19e.

«*Les plans sont prêts, il n'existe aucun obstacle, aucun préalable technique, les travaux peuvent théoriquement commencer demain*», nous a dit Michel Rizzi, conseiller d'arrondissement chargé des transports, qui a rencontré la SNCF à ce sujet il y a quelques mois. Il n'y a qu'un problème : pas de financement.

Le coût de construction s'élèverait à 640 ou 650 millions de francs actuels, y compris les travaux de réaménagement du pont. Cette somme se répartirait comme l'ensemble des coûts de la ligne *Eole* : 40 % à la charge de l'Etat, 40 % de la région, 20 % de la SNCF. La clé de la décision est au ministère des Transports.

Tous les hommes politiques sont d'accord : pour lutter contre la pollution de l'air et la dégradation de l'environnement dans les villes, il faut donner la priorité aux transports en commun. Alors ?



Françoise Marrié

C'est ici, à l'angle des rues de l'Évangile et d'Aubervilliers, face à la croix, que pourrait se situer la station de la ligne *Eole* (en construction) du RER. Elle rendrait service aux gens habitant ou travaillant dans ce secteur. Les plans sont prêts, il manque le financement.

Nuages de pollution dans le ciel de la Chapelle

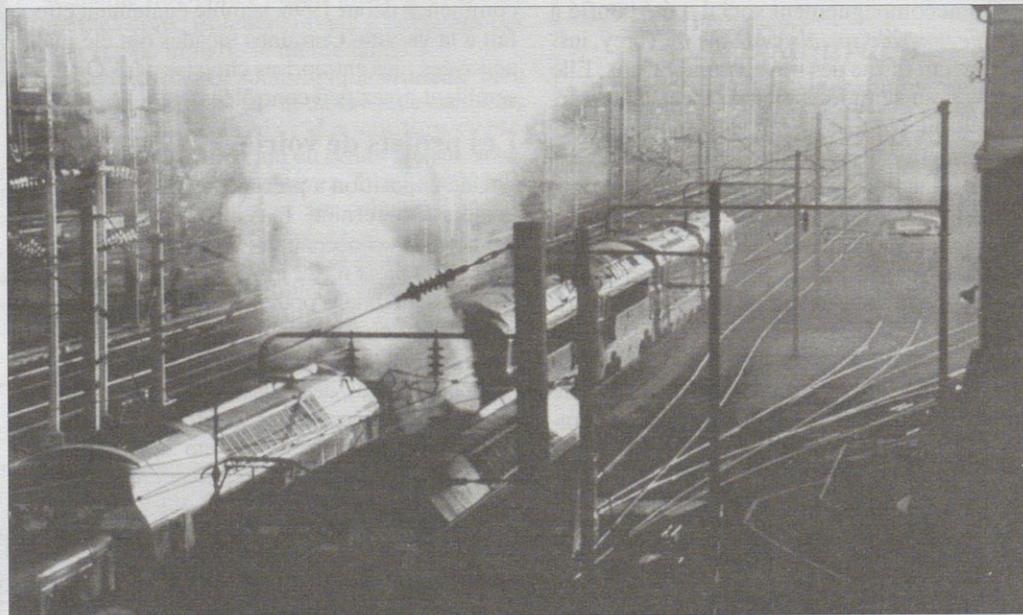
Les motrices Diesel de la SNCF qui évoluent jour et nuit autour du pont Riquet dégagent des fumées particulièrement polluantes, empoisonnant les riverains et les élèves des trois écoles proches des voies.

Au moment où la loi sur l'air, votée en décembre dernier, prenait effet, la bataille pour le droit de tous à respirer un air pur était engagée dans le quartier de la Chapelle.

Depuis de nombreuses années, les motrices Diesel de la SNCF qui évoluent sous le pont Riquet émettent des fumées tantôt blanches, du plus bel effet, tantôt noires, quelquefois incolores (ce ne sont pas les moins dangereuses), chargées de particules restant longtemps en suspension dans l'air et qui, rappelons-le, peuvent être cancérigènes. Ces émanations polluent les alentours, les

immeubles d'habitation comme les deux écoles maternelles et l'école primaire.

Certains jours où les conditions météo sont tributaires de l'anticyclone (vents d'Est), le quartier sous le vent du dépôt devient irrespirable. A plusieurs reprises, les enfants en récréation dans la cour de l'école située en bordure de la voie ont dû être enfermés à l'intérieur, fenêtres dûment closes. Des crises d'asthme ont été déplorées chez des enfants. De même de certains riverains, qui changent de chambre en pleine nuit pour dormir dans un lieu moins exposé à la pollution.



Jean-Claude Duffo

Locomotive Diesel manœuvrant sur les voies qui longent l'école de la rue de Torcy.

Depuis la rentrée scolaire 1995, des riverains, le directeur de l'école Torcy, l'association de parents d'élèves (FCPE) ont détérioré la hache de guerre.

Suite à leurs plaintes répétées, plusieurs réunions ont été organisées avec la SNCF, avant le printemps 1996. On y apprit qu'une centaine de machines évoluent sur le site, dont une vingtaine tournant en permanence, de jour comme de nuit. Certaines passent par là pour se rendre à l'atelier de réparation (le long de la rue Pajol). D'autres s'alimentent en gas-oil à une station-service, puis chauffent pendant des heures avant d'être accrochées à des wagons pour les manœuvres, ou à des trains, principalement ceux de la ligne Paris-Bâle, une des dernières grandes lignes pas encore électrifiées.

À la SNCF on est bien désolé, mais la décision d'électrification dépend d'un choix politique qui dépasse l'entreprise.

La SNCF annonce quelques mesures, mais bien limitées

Cependant, devant l'énervement croissant des personnes touchées, la SNCF, pour montrer sa bonne volonté, a annoncé un certain nombre de mesures : sensibilisation du personnel par des notes de service et des pancartes "arrêt moteur", installation d'une manche à air pour placer les engins par rapport au vent (mais ce sont alors les riverains de la rue d'Aubervilliers qui reçoivent la pollution !), étude en cours pour «optimiser» le réglage des pompes à injection, démarrage des moteurs par chargeur électrique des batteries et non par moteur tournant, projet d'installation d'un écran (translucide) de 6 mètres de haut protégeant l'école jusqu'aux fenêtres du 2e étage, teneur en soufre du gas-oil limitée à 0,05 %, recherches sur d'autres carburants moins polluants et sur une huile multigrade qui limiterait les vapeurs, déplacement de certaines locomotrices sur un autre site (Vayres) sans riverains...

Quant à la suppression pure et simple des motrices Diesel, elle ne peut pas être envisagée, dit la SNCF, avant au moins dix ans.

Prenant acte de ces avancées, mais estimant qu'elles sont insuffisantes, les riverains ont continué leur action : courriers à Corinne Lepage, ministre de l'Environnement et auteur de la loi sur l'air, à Alain Juppé, Jean Tibéri, Daniel Vaillant, Louis Gallois, président de la SNCF, la DASS de Paris, la DPE de Paris (Direction de la protection de l'environnement), à la préfecture (celle-ci a réalisé une enquête sur le sujet, mais l'autorisation d'en communiquer les résultats au public n'a pas été donnée !).

Une autre école près des voies ferrées ?

Un riverain déterminé, M. Duflo, a déposé ce mois-ci une requête auprès du médiateur de la République. L'Association La Chapelle a organisé une réunion sur le sujet dans son local, où sont venues diverses personnalités, notamment Me Stambouli, avocat, un conseiller régional des Verts, un médecin de la DASS...

Combien de temps faudra-t-il tirer la sonnette d'alarme ? La Ville de Paris donnera-t-elle suite à son projet d'implanter le long des voies ferrées une nouvelle école de 12 classes et environ 600 logements dans le cadre de la ZAC Pajol ? (Remarquons au passage que la DPE de Paris, alertée par les parents d'élèves, n'était pas au courant de ce projet. Il y a un problème de communication entre les services de l'Hôtel de Ville.)

Faut-il attendre que le coût médical de la pollution par l'air «explose», ou que l'on assiste à des inculpations de responsables pour empoisonnement par pollution ?

M. V.

Plaidoyer pour des espaces verts

Le square de la Madone : un petit rectangle de 2130 m², quelques acacias, un bac à sable avec crottes de chiens, un terrain de basket grillagé en son centre, dont les paniers ont disparu depuis belle lurette, des vieux papiers et autres détritus qui volent... Si l'on ajoute que, de nuit, le square est un rendez-vous pour les toxicomanes et les trafiquants et que, le jour, toute une partie est occupée par les SDF du quartier, on a un tableau complet de «l'espace vert» central du quartier de la Chapelle.

Alors, pourquoi voit-on s'y entasser le dimanche après-midi les parents avec leurs enfants en bas âge, les ados qui tapent dans un ballon et les anciens qui papotent ? Réponse : ils n'ont pas d'autre choix !

Des espaces verts réduits

La Chapelle souffre d'un déficit cruel d'espaces verts et de loisirs. Un bref recensement nous donne les superficies des sept espaces verts du quartier. Du nord au sud : le square Charles Hermite (8165 m²), le square Rachmaninov dans la ZAC de l'Evangile (5400 m²), le «square de jeux» Raymond Queneau près du Rond-Point (1645 m²), le square Paul Robin à la place Hébert (1980 m²), le square de la Madone déjà cité (2130 m²) et enfin, près du métro aérien, face à la station La Chapelle, les squares de Jessaint (1720 m²) et Louise de Marillac (1420 m²). Soit, au total, environ 0,70 m² par habitant, la surface de votre douche !

Une population qui s'accroît

Le quartier Chapelle est l'un des plus peuplés de Paris, environ 30 000 habitants. Cette surdensification s'aggrave sans cesse à cause de l'émergence continue de nouveaux logements. Dans la seule année 1996 étaient livrés 184 logements rue Cugnot (construits par la société d'HLM la Sablière), 50 logements place de la Madone (Semavip), 30 impasse du Curé (Sablière), 50 rue de Torcy. Il est prévu d'en construire encore une centaine sur le boulevard de la Chapelle, à la place de l'ancien Institut de Soudure...

Mais la seule création d'espace vert envisagée dans un avenir proche est un square de 5000 m² sur la future ZAC Pajol.

Il y a quelques années, on avait entendu parler des «Jardins d'Eole» réclamés par Daniel Vaillant, alors candidat à la députation. Ce grand parc se serait situé des deux côtés des voies ferrées Paris-Est, c'est-à-dire sur l'espace Pajol (celui où est prévue la ZAC) et le long de la rue d'Aubervilliers. Il se serait étendu sur environ 7 hectares. (A titre de comparaison, le parc des Buttes-Chaumont fait 24,7 ha, et le Luxembourg 23 ha).

Hélas, si Daniel Vaillant continue de temps en temps à évoquer ce projet, il semble bien qu'il l'envisage maintenant beaucoup plus réduit...

Alors, où pourrait-on créer un espace vert à la Chapelle ? Les réponses sont multiples, la place ne manquant pas. En effet, la SNCF dispose de nom-



Espace vert = 0,7 m² / habitant

breux terrains, anciens espaces industriels plus ou moins en friche ou zones d'entrepôts n'entreposant plus rien. Outre le terrain Pajol (3,4 ha) déjà évoqué, on trouve à l'est le terrain des NMPP, qui l'ont quitté il y a quelques années, un autre terrain au nord de la ZAC Evangile, où subsiste au ralenti une activité du SERNAM. Enfin, à l'ouest, la gare du Rond-Point de la Chapelle. Toutes ces emprises totalisent plus de 16 ha.

Le terrain Pajol est le plus au sud, là où le déficit est le plus flagrant. Sa situation permet en outre une extension vers l'est, réalisant ainsi une liaison idéale avec le 19e. A terme, on pourrait même rêver d'une dalle couvrant complètement les voies ferrées. Cela s'est fait ailleurs. On obtiendrait ainsi un parc d'au moins 10 ha ! En outre, on pourrait garder le bâtiment situé à l'angle de la rue du Département, et l'aménager en salle de spectacles, ou en école.

Le dernier grand poumon vert ?

Sur le terrain ex-NMPP de la place Hébert, outre un collège qui est fortement demandé par les habitants, pourquoi ne pas envisager un musée vivant des transports ? Ce site est relié au réseau ferré et à la petite ceinture. Et pourquoi n'y verrait-on pas s'installer le Musée des Transports parisiens qui, devant déménager de Saint-Mandé, cherche en ce moment un nouveau site ?

Sur le terrain nord on pourrait par exemple créer des terrains sportifs, dont le quartier a besoin.

À l'heure où s'achève le nouveau Parc de Bercy (13,5 ha dans un nouveau quartier de 1200 logements), celui-ci est présenté comme «la dernière possibilité de créer un grand espace vert à Paris». Le quartier de la Chapelle ne manque pas de place pour en accueillir un autre.

Maël Vérot

Les associations de la Chapelle décident de coordonner leur action.

Plus de vingt d'entre elles se rencontrent désormais régulièrement dans le cadre de "Convergence Chapelle".

Fait nouveau, et important : un certain nombre d'associations présentes à la Chapelle ont décidé de se coordonner. Ça s'appelle *Convergence Chapelle*, avec en sous-titre : *collectif de réflexion des associations de la Chapelle*. Un peu plus de vingt associations, d'habitants, de locataires, de parents d'élèves, de commerçants, d'animation, se sont dites intéressées et ont décidé de se rencontrer une fois par trimestre.

Cela pourrait changer beaucoup de choses dans l'évolution du quartier : auparavant, les administrations et les sociétés immobilières avaient en face d'elles des associations dispersées, chacune ne représentant qu'un petit nombre de personnes dans un secteur géographique limité, chacune limitant son action à un objectif précis à l'exclusion des autres problèmes. Désormais, même si chaque association garde sa personnalité et son autonomie d'action, elles vont pouvoir échanger des informations, prendre une vue plus large des problèmes qui se posent (urbanisme, équipements collectifs, écoles, environnement et espaces verts, commerce, transports et voies de circulation, sécurité...), coordonner parfois leurs interventions.

La première réunion a eu lieu à la cité Charles Hermite, la seconde à l'École normale sociale rue de Torcy, la troisième au local de l'Association la Chapelle, rue Riquet.

Elles se sont fixé également comme objectif de développer l'animation à l'échelle du quartier, pour que les gens s'y sentent mieux, pour faire reculer la grisaille de l'anonymat. Première initiative en ce sens : la "fête de la Chapelle", qui a eu lieu en juin dernier place de Torcy, et que ses animateurs se proposent de renouveler chaque année, un peu à l'image de la célèbre "fête de la Goutte d'Or".

Il n'est pas possible de faire ici un recensement complet des associations du quartier. Nous nous limiterons à un bref coup d'œil, du nord vers le sud.

• A la cité Charles Hermite

Depuis décembre dernier, un local est attribué aux associations de la cité. Il s'agit d'une ancienne boutique de 60 m², 48 boulevard Ney. L'OPAC répondait ainsi à une vieille revendication de l'Amicale des locataires (CNL), qui fait un peu figure de «pilote» en cette affaire. Neuf associations de la cité se sont

féderées pour gérer ce local : outre l'Amicale des locataires, il y a *Nous les femmes*, le *Boul'Ney* (jeunes organisant des activités sportives au stade des Fillettes voisin), l'APACES (soutien scolaire), la FCPE (parents d'élèves), le CLIJ (association d'information des jeunes), le GAEP (aide pour les problèmes psychologiques des enfants), l'USP 18 (football et autres activités sportives), *Objectif 18* (brocante). Ce panorama donne une idée de la diversité de la vie associative. A noter cependant l'absence d'associations à but culturel (musique par exemple).

Elles y tiendront des réunions, des permanences. Ensemble, elles vont organiser une Fête du printemps dans la cité le 22 mars et des manifestations dans le cadre de la Fête de la musique le 21 juin.

• Du côté de la Porte de la Chapelle

Nombre de grands immeubles locatifs, dont quelques tours, ont été construits au cours des vingt dernières années autour de la Porte de la Chapelle. Ils dépendent de propriétaires divers : sociétés HLM de la Ville de Paris, Sablière (société d'HLM de la SNCF), Abeille (qui gère notamment un immeuble très isolé, de l'autre côté du périphérique, habité par des familles de policiers), FFF, etc... Dans la quasi-totalité de ces immeubles se sont créées des *amicales de locataires*, la plupart rattachées, pour plus d'efficacité, à la CNL (Confédération nationale des locataires) ou à la CGL (Confédération générale du logement). Elles ont pour vocation de défendre et représenter les locataires en ce qui concerne les loyers et la gestion des immeubles. Elles ont aussi, souvent, un rôle d'animation (responsabilité de locaux collectifs, organisation de «repas d'immeuble»...) et de conseils aux familles.

Progressivement, ces amicales se préoccupent aussi de problèmes d'ensemble tels que le bruit (par exemple trafic des camions autour du SERNAM), les conséquences du «tout-automobile» qui a transformé la rue de la Chapelle en un véritable fossé coupant le quartier en deux, les difficultés des commerces, la prise en charge des besoins des adolescents trop souvent condamnés à traîner dans les rues...

C'est dans ce quartier également que



Le vieux quartier, le quartier moderne... Photo du haut : une ancienne cour de relais de poste, dont une partie est demeurée comme au XIXe siècle, avec le puits (65, rue Marx Dormoy). Photo du bas : un immeuble de la ZAC Evangile.

s'est créé le collectif *Stop la drogue* (voir notre n° 23).

• Rond-Point de la Chapelle et Evangile

La très active *Association familiale du Rond-Point de la Chapelle* existe depuis vingt-sept ans et a lancé un ensemble d'activités sociales, culturelles et sportives, avec des animateurs professionnels ou bénévoles. Elle dispose d'un local 24, rue Raymond Queneau.

Citons aussi l'*Association AM 18* à l'Evangile. Cette curieuse dénomination vient de ce qu'au début, les rues de la ZAC Evangile n'avaient pas de nom ; la rue Tchaïkovski était appelée «voie AM 18». L'association est née à l'occasion d'une bataille menée par les locataires pour la faire classer voie piétonne. Depuis, l'association s'est élargie, accueillant des adhérents des autres rues du quartier et intervenant sur toutes sortes de problèmes concernant l'environnement, l'habitat, la sécurité...

Il faut signaler les *associations de parents d'élèves*, très actives à l'Evangile comme dans le centre de la Chapelle, et qui, groupées avec les enseignants dans un «collectif Chapelle», avaient obtenu en 1995 des résultats dans le domaine des constructions sco-

laire, où les insuffisances étaient criantes. Les problèmes sont loin d'être tous réglés (notamment, nécessité absolue de création d'un collège) et les associations continuent d'agir.

• Dans le "village" de la Chapelle

Citons, entre autres, l'association *Riquet-Village*, qui s'appelait auparavant *SRPG* (Sauvegarde de l'îlot Riquet-Pajol-Philippe de Girard). Née de l'opposition au projet de doublement de la rue Riquet (voir page 10), elle se propose à présent de représenter les habitants dans les problèmes liés à la rénovation du secteur Riquet-Olive.

Dernière née, mais pas la moins active, l'*Association la Chapelle* a été créée en 1994 en réaction au projet de ZAC Pajol. Très vite, elle s'est rendu compte qu'on ne pouvait pas traiter de ce projet sans prendre en compte l'ensemble des besoins du quartier. L'Association la Chapelle a été très active pour une coordination des associations de tout le quartier et la création de *Convergence Chapelle*. La mairie de Paris a dû la reconnaître comme interlocuteur et comme partenaire dans l'enquête socio-urbaine lancée sur le quartier. Elle a obtenu un local, 81 rue Riquet, dans une ancienne coutellerie.

Noël Monier

La Fabrique : artistes de haut en bas

Au fond d'une cour, en face de l'église de la Chapelle, une ancienne usine investie par une myriade d'associations culturelles et d'artistes. Ils y attendent les gens du quartier.

L'adresse, c'est : 15, rue de la Chapelle, au fond de la cour.

Au sous-sol, les jeunes de "Choc'Art" sont en train d'installer un studio de répétition insonorisé pour la musique. Ce groupe de jeunes du 18e et du 19e fait aussi de la photo (ils ont construit un labo photo au 3e étage), de la danse (hip hop principalement), des arts plastiques.

Au rez-de-chaussée, la grande salle de près de 300 m² sera la salle de représentations de la Fabrique : spectacles, expositions, performances, répétitions, stages. Cet espace est géré par un collectif de deux metteurs en scène et trois chorégraphes, qui organisent le planning d'occupation de la salle, et qui s'occupent des travaux de mise en état : installation d'un plancher (en cours), des éclairages, etc... Ce ne sera pas une vraie salle de spectacle : pas de scène fixe. Plutôt une salle polyvalente.

Au rez-de-chaussée également, les bureaux. Trois associations y sont installées : *Visuel info*, qui édite un journal pour les sourds, *Zan*, collectif de publics qui sélectionne des spectacles et organise des rencontres avec des comédiens, et *Descendanse* (attention à l'orthographe) qui s'occupe de communica-

rifié, *Garage Théâtre*, *Théâtre de l'Escabelle*. Dans l'autre partie sera aménagée une salle de réunion de 30 places, il est envisagé de l'ouvrir aux associations du quartier qui le souhaiteraient.

Au deuxième étage, le *Dojo de Paris*, un club de karaté installé là depuis plusieurs années.

Le troisième étage est réservé aux arts plastiques : le labo photo de *Choc'Art*, plusieurs ateliers d'artistes plasticiens.

Il s'y donne aussi des cours de dessin et peinture.

Au quatrième étage, un grand studio de danse, aménagé depuis quelques mois, où se donnent des cours et se déroulent des stages, pour les enfants et pour les adultes, pour des professionnels comme pour des tout débutants.

Au quatrième étage également, un espace actuellement privatif devrait être libéré en avril. Il est envisagé d'y installer un bar associatif.

Voilà. C'est ça, la Fabrique. Une multitude d'activités artistiques, une multitude d'associations, une multitude de gestionnaires. Pas du tout un organisme centralisé.

1er mars : la Fabrique se présente aux habitants de la Chapelle dans des «parcours-spectacles»

Pour présenter leurs activités, les associations et artistes de la Fabrique organisent samedi 1er mars des **parcours guidés**, cinq fois dans la journée (à 11 h, 13 h, 15 h, 17 h, 19 h), avec des **mini-spectacles de danse, théâtre, musique, des expositions et présentations de vidéo**. Le parcours dure entre 45 minutes et 1 heure.

Attention, c'est payant : 25 F, qui seront utilisés pour acheter des extincteurs.

Il est prudent de s'inscrire à l'avance. Renseignements : 01 42 05 20 23.

tion dans le domaine de la danse et a notamment créé un site spécialisé sur Internet. Les responsables de *Zan* et de *Descendanse* assurent également la coordination générale des occupants de la Fabrique.

Dans une partie du premier étage sont installées plusieurs compagnies théâtrales (le *Théâtre ébou-*

Un squatt pas du tout sauvage

Autrefois, c'était une usine, de torréfaction de café paraît-il. Elle a fermé, et les lieux sont restés vides pendant dix ans, à l'exception du deuxième étage où s'est installé le *Dojo Club*.

Il y a un an et demi, une petite équipe d'artistes a eu l'idée d'en faire un lieu culturel et social. C'est ce groupe qui a aménagé la salle de danse. Puis il est parti. Ceux qui sont là actuellement se trouvent en pleine phase d'organisation. Une association de coordination se chargera de la gestion générale de l'immeuble, de la représentation extérieure, de l'accueil et de l'information. Mais chaque association utilisatrice des lieux gardera son autonomie.

A l'exception du *Dojo*, aucune des associations n'est locataire. La Fabrique, en fait, est un squatt. Mais pas un squatt



Au 4e étage, cours de danse de Sylvie Seidmann pour les 4 à 6 ans.

sauvage. Le propriétaire du bâtiment connaît bien les occupants, il sait qu'ils font des travaux de remise en état et d'aménagement du bâtiment, il y voit sans doute un intérêt. Il est en discussion avec eux sur un prix de location - mais pour l'instant, l'accord n'a pas été trouvé. Il continue de payer l'électricité et le chauffage.

René Molino

Cours de danse

Plusieurs cours de danse ont lieu régulièrement à la Fabrique.

- **Barre au sol**, avec **José Cazeneuve** (assistante de Peter Goss). Selon la méthode Feldenkrais, ce travail, reposant sur des mouvements nouveaux, permet une prise de conscience des possibilités du corps. Pour danseurs expérimentés ou tout débutants. Le jeudi 14 h30.

- **Tout ça c'est pour la danse**, avec Claire Chancé et Sarah Charrier. Cours pour professionnels, le principe étant qu'ils se donnent les cours entre eux, ce qui permet un haut niveau pour une faible cotisation.

- **Eveil à la danse**, avec **Sylvie Seidmann**, pour enfants de 4 à 6 ans, le mardi à 17 h. (Sylvie Seidmann donne également des cours pour adultes et pour enfants à la Salle St-Bruno à la Goutte d'Or. 01 42 09 68 79.)

- **In situ**, avec **Sophie Revaud**. Danse à l'école.

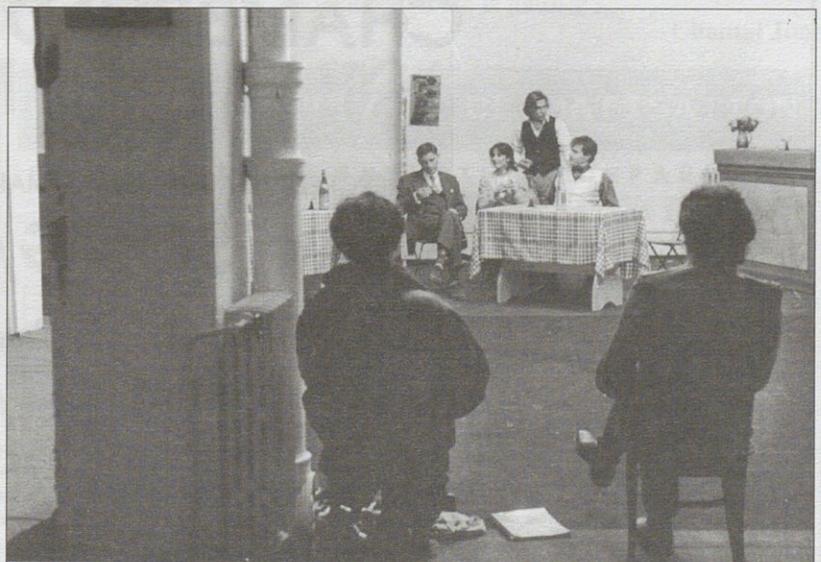
Un mini-musée Lautrec tout privé

La peinture blanche sur la façade n'est pas encore sèche, mais l'ouverture est imminente : l'*Espace Lautrec*, une salle et un sous-sol immenses en bas de la rue André Antoine, à quelques pas de la place Pigalle, qui a servi depuis quelques années à accueillir différentes manifestations plus ou moins culturelles (elle était louée pour des défilés de mode, des séminaires, des soirées), va se voir dotée d'une partie «petit musée». Louis Barbier, qui a fait de longues recherches sur les œuvres du peintre et dessinateur Toulouse-

Lautrec, va montrer ici sa collection en contre-partie d'un prix d'entrée de l'ordre de 20 F par personne. On pourra ainsi, par exemple, vérifier le nombre de petits animaux que l'artiste cacha dans les illustrations qu'il fit des Fables de La Fontaine ; on les découvre sur le dessin retourné tel qu'il est présenté ici. L'espace accueillera aussi des expositions d'artistes contemporains.

S. R.

□ Espace Lautrec, 11 rue André Antoine. 01 42 23 39 65. Tous les jours de 10 h à 20 h.



Dans la grande salle du rez-de-chaussée de la Fabrique, répétition d'une pièce de théâtre (*La cigogne n'a qu'une tête*, d'Igor Futterer).

L'AIR DU TEMPS

Au répertoire d'André Dumas, le chanteur de Montmartre, on trouve Bruant, Gaston Couté, Francis Carco, Brassens et bien d'autres... et aussi quelques couplets écrits et composés par André Dumas lui-même. *Pierrot Jambe-de-laine*, une de ses dernières chansons, a été imaginé en s'inspirant d'un personnage dont les vieux habitants des Abbesses se souviendront.

André Dumas chantera à la fête du 18e du mois le 22 février (voir page 2).



Pierrot Jambe- de-Laine

On l'app'lait Pierrot Jambe-de-laine
Y f'sait la manche à la Mad'leine
Mais quand y donnait son adresse
Y disait : moi j'suis des Abbesses
Y clopinait ici et là
Et du boucher jusqu'au tabac
Y f'sait dix balles plus vit' que j'mets
De temps pour chanter un couplet
L'éte y bougeait pas du banc
Qu'est en face de l'église Saint-Jean
Comm' pour obliger les bigots
A mieux gamberger leur credo

On l'app'lait Pierrot Jambe-de-laine
L'avait jamais connu la haine
Même quand sa guibolle sur une mine
En soixante-deux à Constantine
S'est éparpillée dans la rue
Y s'est senti soudain tout nu
Et s'il a eu envie d'chialer
C'est d'sentir qu'il était floué
Maint'nant quand il a trop l'cafard
Il appelle Hammed ou Djafar
Y vont picoler sa pension
Dans les troquets d'la rue Houdon

On l'app'lait Pierrot Jambe-de-laine
Quand y descendait vers la Seine
C'était comme si la Côte d'Azur
Lui déboulait en pleine figure
Y f'sait sécher ses vieilles liquettes
Y s'en mettait plein les mirettes
Des filles qui passaient en bateau
Et qu'étaient belles comme des oiseaux
Et quand y r'montait aux Abbesses
Fallait le voir rouler sa caisse
Fallait lui demander pardon
Pour lui r'filer un p'tit bif'ton

On l'app'lait Pierrot Jambe-de-laine
C'mec là il a jamais eu d'veine
V'là qu'au bord de la quarantaine
Y s'est chopé un' sorte d'œdème
C'est vrai qu'dormir dans des cartons
Et d'se goinfrer dans les poubelles
Dans les boyaux ça fout l'bordel
Ils l'ont ramassé un matin
L'était cané rue Durantin
C'est bien l'seul jour où les gamins
Se sont pas marrés sur son ch'min

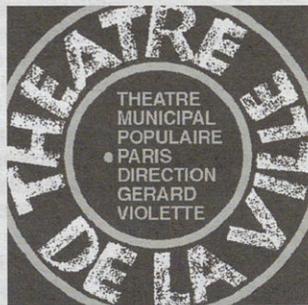
On l'app'lait Pierrot Jambe-de-laine
Ils l'ont enterré dans la plaine
Là-bas près du pont Caulaincourt
En faisant vite au petit jour
Et d'puis y en a un sur son banc
Qui tend sa gamelle aux passants
Qui a récupéré ses cartons
Et qui fait la manch' rue Houdon
Pierrot j'espère qu't'as la belle vie
Depuis qu't'es rue du Paradis
Et qu'enfin sur tes deux guibolles
Tu cours su' l'pont des Batignolles.

André Dumas

UN DISQUE DU CONSERVATOIRE DU 18E

Destiné à tous ceux qui s'intéressent au Conservatoire de musique du 18e, le "Conservatoire Gustave Charpentier", un CD vient de paraître, rassemblant quelques pièces de Haendel, Verdi, Chopin, Bizet, Dvorak, Luypaerts, enregistrées lors de concerts donnés par ce Conservatoire au cours de l'année 1996 à l'église Notre-Dame de Clignancourt ou au théâtre Trianon.

(Conservatoire Gustave Charpentier, 29 rue Baudelique, 75018 Paris. Tél. 01 42 64 24 77.)



THEATRE DE LA VILLE
LES ABBESSES
31 RUE DES ABBESSES PARIS 18

un théâtre neuf à Montmartre

théâtre

DU MERCREDI 19 FEVRIER AU SAMEDI 8 MARS 20H30

CHAMBRES D'AMOUR
ARTHUR ADAMOV / MICHEL RASKINE

DU MERCREDI 12 AU SAMEDI 15 MARS 20H30

SNAKESONG/LE DESIR JAN LAUWERS

DU MERCREDI 19 AU SAMEDI 22 MARS 20H30

MACBETH SHAKESPEARE
JAN LAUWERS

LOC. 01 42 74 22 77 2 PL. DU CHATELET PARIS 4^E • 31 RUE DES ABBESSES PARIS 18 (A PARTIR DU 4 NOV.)

18^e

COUPS DE CŒUR

Coups de cœur, c'est le bon plan, la boutique sympa, le lieu à découvrir. Chaque mois, des membres de l'équipe du 18^e du mois vous font partager leurs découvertes. Ce mois-ci, **Marie-Pierre Larrivé**.

Tee - Top Sérigraphie

Top les tee-shirts chez Tee-Top Sérigraphie, une boutique ouverte en juin dernier rue Paul-Albert, à mi-pente de la Butte, au pied des escaliers Utrillo. Gilles Gouteyron, le patron, «travaillant tout seul et fermement décidé à continuer ainsi», y fabrique - pochoir et sérigraphie - des décors imprimés sur tee-shirts. Couleurs ou noir sur blanc, graphisme abstrait ou dessins dansant et caracolant sur le tissu, il y en a pour tous les goûts et de toutes les tailles depuis le modèle enfant jusqu'au XXL.

«Issu d'une famille de peintre, évoluant dans le milieu, j'avais d'abord voulu ouvrir une galerie... mais, ayant l'expérience de la sérigraphie, j'ai décidé de faire des tee-shirts, de diffuser donc des images simples, accessibles à tous et abordables à tous», déclare Gilles Gouteyron.

Abordables les images ? Tout à fait. Le tee-shirt décoré coûte 40 F (100 F les trois). A la demande, pour les associations, les groupes de musique, les clubs sportifs... il imprime le logo, le dessin, le motif désiré, personnalisé. Il faut en commander cent au minimum, cela revient à 25 F par tee-shirt.

Pour ceux qui ne sortent qu'en cravate, on trouve aussi des sérigraphies à accrocher à ses murs.

□ 5, rue Paul Albert. Ouvert du lundi au samedi, fermé le mercredi matin..

Art's Factory, une galerie différente rue d'Orsel

Art's Factory, une galerie pas comme les autres s'est ouverte à l'automne dernier, face au théâtre de l'Atelier : Effi Mild, une Allemande de 29 ans, en France depuis huit ans, styliste de formation, y expose les œuvres d'une vingtaine de jeunes artistes, dans un décor chaleureux et ludique et... à prix doux. Photos de Jurgen Rudolf, céramiques de Raelyn Larson, sculptures en papier maché de Barbara Porzer, peintures très art-brut du couple Psyko-Tryklo, gouaches naïves de Dorothee Sadouski, objets rigolos d'Olivier Aboucaya, sièges fantastiques de Schwami, etc... une ligne directrice, l'humour. Souvent une autre spécificité commune, l'utilisation de matériaux de récup.

En ouvrant Art's Factory, Effi avait un double objectif : «offrir à de jeunes artistes, refusés par les galeries traditionnelles, un lieu d'exposition et de reconnaissance, et présenter au public de vraies œuvres d'art, des originaux à des prix accessibles». Une petite annonce en direction des artistes lui a amené plus de 200 réponses.

Les gens viennent et reviennent, ne serait-ce que pour le plaisir des yeux. Ils regardent, sourient, rient, parfois achètent : à partir de 150 F les petits objets, beaucoup d'œuvres à moins de 500 F, des peintures n'excédant pas 1.500 F... quelques œuvres plus chères mais encore abordables.

Au sous-sol, Effi va organiser des expositions individuelles. Première artiste à inaugurer l'espace, Yolla Solène, qui y présente du 18 février au 31 mars, douze années de travail : vingt boîtes de tailles variées s'ouvrant comme de petits théâtres sur des mises en scène miniatures, précises et fouillées aux ambiances de rêve.

□ 47, rue d'Orsel. Du mardi au samedi de 11 h à 19 h 30, dimanche de 13 h à 18 h, fermé lundi.



Françoise Marnié

Une blanchisseuse «à l'ancienne» rue du Ruisseau

Ici, rue du Ruisseau, une blanchisserie comme on n'en fait plus, une blanchisserie à l'ancienne, loin des pressings industriels, une blanchisserie où la tradition demeure et où le linge, qu'il soit de fine baptiste ou de vulgaire coton, bénéficie de tous les soins.

Ici, les cintres portent de belles chemises créées dans de nobles étoffes dont la griffe discrète est un couple de lettres brodées de fin fil.

Dans cette petite blanchisserie créée en 1930, du plafond, s'étirent jusqu'à nos yeux d'immenses nappes en dentelle, superbes et prêtes à recevoir les nouveaux outrages des convives repus.

Tous les fers sont nécessaires pour un travail de qualité sur ces tissus fragiles : fers à tuyauter permettant de donner leur forme aux dentelles bordant cols ou manches, fers coqs spécialement conçus pour repasser l'intérieur des petites manches, ou encore fers ronds, appelés «polonais», sans angle, pour repasser le fonds des coiffes...

La cloche (poêle à charbon) était anciennement utilisée pour les chauffer. Aujourd'hui, Mme Zouiche, patronne de la blanchisserie depuis 1988, les chauffe sur une gazinière.. «c'est une petite concession à la modernité», dit-elle.

Cette délicatesse et cette subtile attention, Mme. Zouiche les met également au service de la lingerie ordinaire. Dans le quartier beaucoup de personnes âgées, d'hommes seuls, lui portent leur linge. Chaque habitué a son carnet, il y inscrit la liste des objets déposés : 4 gants de toilette, 2 taies d'oreiller, 1 paire de draps, 10 mouchoirs, 6 chemises... Pour les nouveaux clients, c'est un peu différent : Mme Zouiche leur donne une fiche qu'elle remplit avec eux. Cette formalité servira, une fois le

travail fini, à repointer chaque article et à calculer l'addition. Cette trace sera déposée dans le sac qu'elle préparera.

Le sac... est un objet occupant une place prépondérante entre la blanchisseuse et ses clients. Objet d'importance car il accompagne cet aller et retour rituel du linge, intime accessoire de la vie de chacun, remis entre les mains de Mme. Zouiche et fondé sur la reconnaissance respectueuse existant entre l'une et les autres.

Pas d'erreur possible : pour M. X, le sac est en papier fort avec des motifs bleus. Celui de Mme. Z est en toile beige, muni d'une bandoulière en corde. Quant à M. R, il a noté son nom sur le sac en plastique fort aux couleurs vives qu'il affectionne tout particulièrement.

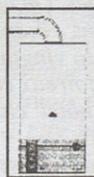
Mme. Zouiche aime son travail et le contact de la clientèle. Mais, le temps passant, elle ressent davantage les conditions pénibles de son métier... des durillons tenaces à la main droite (elle utilise des fers à repasser pesant entre 1,5 et 2 kilos) qui s'atténuent seulement l'été car l'activité est plus calme... et ses jambes fatiguées supportant la station debout toute la journée !

Chantal Juan

ESPACE CHAUFFAGE CLIMATISATION

INSTALLATION ENTRETIEN DEPANNAGE

CHAUDIERE GAZ FIOUL ELECTRIQUE
CONTRAT D'ENTRETIEN POUR TOUTES MARQUES



Magasin d'exposition
ouverture du lundi au
vendredi
9h 19h et samedi 10h 17h

AGREEE GDF - QUALIBAT
PGN - PGN CONFORT

Crédit gratuit exceptionnel.
Nous consulter



DEVIS GRATUIT

24^{ème} anniversaire
Depuis 22 ans dans
l'arrondissement

Tél : 46 - 07 - 63 - 61

Fax : 46 - 07 - 59 - 11

Ets BAHLOUL - 49 rue de la Chapelle - 75018 Paris

La vie ballottée des paumés, mais la vie tout de même...



Laurent Bouhnik

Des Sélect hôtel, Laurent Bouhnik en connaît des dizaines (même si ce nom n'existe pas). Ce sont des lieux un peu pourris où des gens sans attaches, des toxicos, des putes, des travestis, des petits voyous, trouvent un toit, un lit, accessoirement un peu de chaleur. Ils payent quand ils peuvent, s'engueulent avec le patron de l'établissement, l'arnaquent parfois. Malgré tout, cela reste un havre de paix où l'on peut récupérer après une nuit de défonce, de «passes» minables et de coups foireux.

Le film de Laurent Bouhnik tourne autour de ce lieu qui semble avoir été filmé derrière la place Clichy. Il en parle en connaissance de cause, nous conduit dans des lieux (caves, squatts) qu'un non initié ne pourrait pas pénétrer. Même si le film pré-

Sélect hôtel sort sur les écrans parisiens le 19 février.

Presque entièrement tourné dans le 18e, ce film raconte, loin de tout misérabilisme, la balade d'une soeur et d'un frère, deux paumés de la vie qui tentent malgré tout d'exister.

Rencontre avec Laurent Bouhnik, le réalisateur, qui habite au cœur de Barbès.

sente des qualités documentaires, c'est avant tout une fiction, une vraie (voir encadré).

Inutile de le cacher, l'histoire de ce frère et de cette soeur, c'est un peu la sienne. Il ne s'en cache pas, même s'il ne s'appesantit pas sur son passé. Question de pudeur... «Je suis né en 1961 rue des Martyrs, côté 9e. J'ai vécu rue de Dunkerque jusqu'à 16 ans mais mes copains étaient tous côté 18e. Je me rappelle très bien, lorsque je passais rue de la Charbonnière, de tous ces bordels.. On voyait souvent du sang par terre. Ensuite, j'ai habité boulevard Barbès. Je me souviens d'avoir vu en 1983 un mec se faire tuer dans la rue. J'ai donc connu tout ce côté sordide de Barbès».

Noires sont ces années pour Laurent : bandes «avec des mecs aux longs couteaux», drogue, bagarres... «On était hors système. On n'avait aucune relation avec tous ceux qui s'occupaient des toxicomanes. De toute façon, on avait une vision très négative de la société.» Pas question cependant de noircir le tableau. «Derrière le côté très dur des relations, on vivait une grande fraternité. A près coup, j'ai l'impression d'avoir vécu cette période comme un songe éveillé. D'ailleurs, on ne vivait que la nuit».

Les mois passant, son état de santé s'était dégradé au point qu'il était face à une alternative : «ou faire quelque chose de ma vie ou mourir». Il s'échappe quelque temps à la campagne, se réconcilie avec la vie grâce à son amour retrouvé de la BD. «A 20 ans déjà, j'allais dans une boutique de BD rue André del Sartre. J'y retourne régulièrement.»

A 35 années passées, cette époque noire est bien

loin. Quoique... En habitant à deux pas du boulevard de la Chapelle avec son amie Véra (une comédienne qui tenait le rôle principal du film de Karim Dridi, *Pigalle*), il renoue avec ce quartier pour lequel il garde une nostalgie intacte. «C'est vrai que certains coins étaient invivables. Mais quelque chose est mort à Barbès. Il y a même un Sélect Hôtel qui a été abattu.»

Au fil de la discussion, les souvenirs affleurent chez ce gamin de Barbès né d'un père tunisien et d'une mère française. «Je connaissais avant plein de boutiques d'épices. Elles ont toutes disparu. Et puis au moment du ramadan, il y avait 5 000 personnes dehors...» Pour autant, le plaisir d'habiter Barbès est toujours le même, d'autant que Laurent et Véra sont des fans des fêtes de la Goutte d'Or ou de Carré d'Art Goutte d'Or. «Avec ce monde, cette chaleur, raconte Laurent, je n'ai jamais l'impression d'être étranger. Entendre de l'arabe dans la rue, ça m'a toujours fait rêver.»

Pas étonnant alors que *Sélect hôtel* se déroule presque complètement dans notre arrondissement : rue de Chartres, marché de Barbès, rue des Abbesses... Mais il pourrait se passer ailleurs, concerner d'autres populations dites exclues, tant le propos du film est avant tout, à travers une émotion, un certain humanisme. «Les gens ont souvent un regard de peur. Il faudrait être plus humain, comme l'est le cordonnier Pierre dans le film.»

Pour ceux qui espèrent des images crues ou un discours sur la drogue, déception ! Malgré des situations très dures, l'espoir est bien là. Espoir d'une société où la souffrance serait moins dure à vivre tout simplement parce que, drogué, prostitué, malade, on ne serait plus accablé par le regard des autres, par leur jugement.

Noël Bouttier

Le film

Sélect hôtel, l'histoire d'un hôtel qui n'existe pas, peuplé de gens qu'on peut croiser tous les jours évoluant dans un univers qui semble à des années lumière de la vie du citoyen lambda. Cette double impression est très forte dans le film. Du début à la fin, on est très proche de Nathalie et Tof, liés par des sentiments de fratrie et d'amitié. En même temps, leur monde n'est pas le nôtre, il ne fait que le croiser.

Ce sentiment paradoxal est sans doute la principale réussite du film de Laurent Bouhnik. Il ne fait croire à personne qu'on peut se mettre à la place des personnages. On ne peut pas. En même temps, on est très proche de ces deux paumés de la vie qui aiment, rigolent, rêvent comme tout un chacun.

C'est donc l'histoire d'une errance collective. Nathalie et Tof, la vingtaine bien tassée, ont rompu les amarres avec famille et projet de vie. Entre petits coups, plans foireux et passes sordides, ils vivent dans cet hôtel où ils s'inventent des amours impossibles. Dans cet hôtel, clandestins, travestis, junkies tentent de se serrer les coudes. La fraternité envers et contre tout...

Un jour, un cordonnier, Pierre, entre dans leur vie. Voulant au départ se venger d'une humiliation, il va découvrir que ces «petits voyous» sont des gamins perdus qu'on peut comprendre, aider et même aimer...

Un film fort, remarquablement interprété, au rythme très soutenu avec quelques moments où le spectateur peut respirer. A ne pas manquer !

☐ En salle à partir du 19 février dans les salles 14 Juillet (dont celle du 19e, 14 quai de la Seine. Tél. 08 36 68 47 07.)



Le «Ciné 13», avenue Junot, ouvert au public

La salle du «Ciné 13», au 1 avenue Junot, qui ces derniers temps était utilisée uniquement pour des projections professionnelles privées, ouvre ses portes au public. En soirée le vendredi, le samedi et le dimanche, on peut maintenant y découvrir des classiques du cinéma français des quarante dernières années, et déguster avant ou après le film quelques fromages au bar. Pour les enfants, l'idée est de faire le samedi et le dimanche des ciné-goûters à 15 h et à 17 h. Le premier divertissement pour ces diabolins sera *Qui veut la peau de Roger Rabbit*, tandis que les parents attendront (ou non) au coin du bar.

La salle, qui appartient à Claude Lelouch, a pris pour nom *Le cinéma d'un cinéaste* - allusion évidente au *Cinéma des cinéastes* de l'avenue de Clichy, qui appartient à l'ARP (Association des réalisateurs et producteurs) dont précisément Lelouch est le président...

Pour plus de renseignements (séances, billets, horaires), on peut téléphoner au 01 40 30 20 10.

On tourne à la Goutte d'Or

La Goutte d'Or attire les cinéastes. Abdelkrim Bahloul, cinéaste d'origine algérienne, y a tourné ces jours-ci des scènes de son quatrième long métrage, *La nuit du Destin*, avec entre autres Marie-José Nat. Dimanche 19 janvier, les bureaux d'une entreprise de pompes funèbres avaient été maquillés pour la circonstance en agence de voyages.

Sur fond d'intrigue policière (un vieil immigré est recherché par la police en qualité de témoin d'un meurtre et par les tueurs en qualité de gêneur), le film s'attache à déchiffrer un certain nombre de pratiques musulmanes (la «nuit du destin», c'est un moment du Ramadan, voir l'article page 5) et confronte les comportements des jeunes à ceux des anciens.

Abdelkrim Bahloul est l'auteur du *Thé à la Menthe* (1985), de *Un vampire au paradis* (1991) et des *Sœurs Hamlet*, qui sortira sur les écrans en avril prochain. Quant à *La Nuit du Destin*, il faudra attendre la fin de l'année pour le voir dans les salles.

Christian Adnin



PORTRAIT Karine Amen et les légendes de la lumière

Karine Amen fait des photos de nus. De grandes images très denses, très belles. Il ne s'agit ni d'érotisme commercial à la manière d'Helmut Newton, ni de ces recherches purement plastiques où les corps sont traités comme des sculptures abstraites. Ce qu'elle veut trouver, dans chaque image, c'est ce climat un peu magique, un peu irréel, que peut créer la lumière.

Karine Amen est grande, brune, elle a probablement entre 20 et 30 ans, elle habite la Goutte d'Or. Elle a participé à *Carré d'Art Goutte d'Or*. Elle aime ce quartier. «Avant l'âge de 18 ans, j'avais déménagé une douzaine de fois avec mes parents, dit-elle, d'un coin du monde à un autre. D'où mon goût pour les mélanges de culture, et donc pour la Goutte d'Or.»

Pourtant ce n'est pas à la Goutte d'Or qu'elle fait ses photos. La série qu'elle expose ce mois-ci, elle l'a réalisée dans le village du Tarn où son père l'instituteur est né, où son grand-père le postier avait vécu, et où elle possède une maison dans laquelle elle revient régulièrement, une maison qui est son «point fixe».

«J'en suis amoureuse, de cette maison. Dans toutes les pièces il y a une lumière extraordinaire, due peut-être aux murs très épais...»

De la région aussi elle est amoureuse. Pays de forêts, de rocs et de rivières secrètes, où l'on peut oublier le siècle, où l'imagination peut se perdre. Dans une nature presque sauvage, ignorée par les promeneurs, elle a réalisé une autre série de photos, toujours des



«Quand j'étais jeune, dit Karine Amen, j'aimais me peindre le visage, me costumer de mille façons, avec le souhait qu'on ne me reconnaisse pas d'une fois l'autre...»

nus, avec des visages parfois peints, parfois porteurs de masques barbares, avec des crânes d'animaux, des épées géantes, comme celles que portaient peut-être les héros du *Seigneur des anneaux* ou d'autres récits légendaires...

Karine Amen aime les légendes. C'est sa lecture préférée. «Parfois je passe des heures à inventer, dans ma tête, mes propres contes, à créer mes personnages, qui ont des noms, à me construire un univers imaginaire, un territoire personnel...»

Elle ne fume pas, ne boit pas, elle mange bio, elle n'est pas pour autant quelqu'un qui fuirait le monde parce qu'elle s'y sentirait mal à l'aise. «J'ai appris à être débrouillarde,

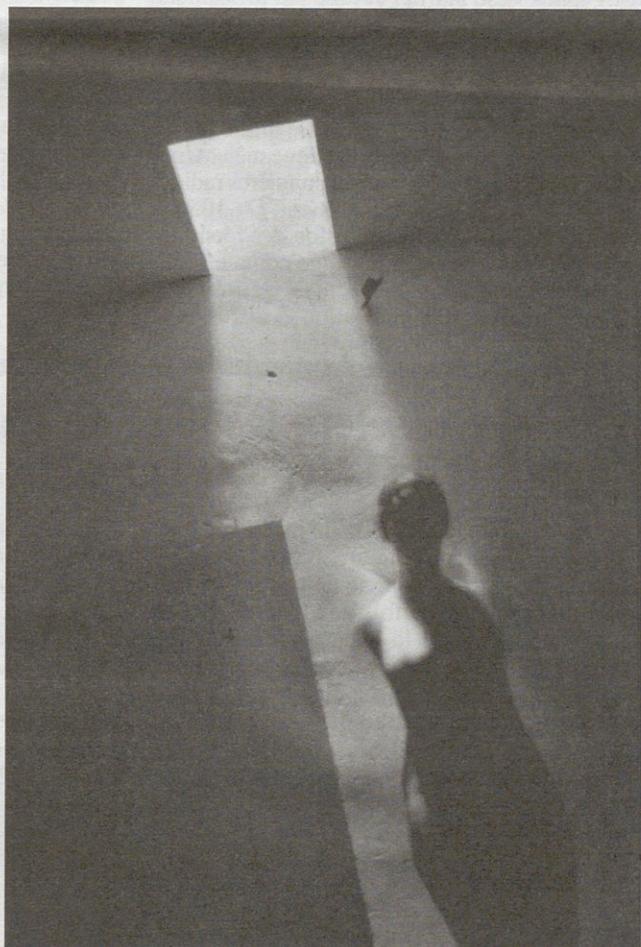
j'ai des adresses pour tout.» Elle aime le cinéma, «tout le cinéma, Cocteau, Tarkovski tout autant que les vieux Pagnol», la lecture, les conversations avec ses amis. Ce n'est pas une misanthrope. «Je ne suis quasiment jamais seule quand je fais mes photos. Je travaille toujours avec les mêmes modèles, qui sont des amis. J'aime parler de mon travail avec eux, avec mon tireur qui lui aussi est toujours le même, avec l'auteur des textes qui accompagnent mes images...»

«C'est grâce à mon activité artistique que je peux m'inscrire socialement, avoir une attitude sociale qui me permet d'être heureuse.»

«Je suis heureuse», dit-elle. Rêveusement.

Noël Monier

□ Exposition du 6 février au 15 mars au Studio Ethel, 82 boulevard Saint-Germain, Paris 5e (métro Maubert-Mutualité). Tous les jours sauf dimanche et lundi.



Karine Amen

Deux jeudis bretons

• Pour ceux qui aiment la musique bretonne, *Celtes-Espace* organise les jeudis 13 et 27 février deux soirées, de 20 h à 23 h, à l'Espace UVA, 9 rue Duc.

Des contes à la librairie

• La compagnie théâtrale *In extenso* organise samedi 8 février une lecture de contes samedi 8 février à la librairie *L'Humeur vagabonde*, 44 rue du Poteau. A 16 h 30, contes pour les enfants et magie. A 17 h 30, chansons surprises. A 18 h, contes pour adultes et pour enfants. Entrée libre.

Au Musée d'art juif

• Jusqu'au 18 février, l'œuvre peinte de Ruth Nahum. (42, rue des Saules. Tous les jours de 15 h à 18 h sauf vendredi et samedi.)

18e
EXPOS

Les grandes figures des musiques urbaines africaines

Trente-cinq grands panneaux présentant des photos d'archives (une centaine), des affiches, des pochettes de disques, accompagnées de textes explicatifs retraçant près d'un siècle de musique africaine, ses tendances, ses origines, ses évolutions : Nago Seck et Sylvie Clerfeuille (qui habitent rue de Panama à la Goutte d'Or) présentent, du 17 février au 1er mars, dans le hall central de la mairie du 18e, «*Les grandes figures des musiques urbaines africaines*», une exposition pour en faire connaître les racines et la populariser au delà de quelques vedettes «médiatiques».

Outre les photos d'artistes (la plus ancienne vient du Ghana et date de 1914), l'expo présente une «carte géographique musicale». Y sont répertoriés par régions les grands courants : musique mandingue guinéenne et *high-life* ghanéen pour l'Afrique de l'ouest, *taarab* venu d'Égypte à l'est, *marabi* et jazz sud-africain au sud et, en Afrique centrale, rumba zaïro-congolaise - qui marqua d'ailleurs tout le continent.

On trouve également un tableau chronologique démarquant avec le début du siècle.

Jusqu'aux années 50, émergence d'une société urbaine et d'une nouvelle musique mêlant tradition et influences extérieures, premières radios, premiers studios d'enregistrement. De 1950 à 1980, décolonisation et explosion des identités culturelles nationales, la musique comme révélateur et catalyseur à la fois. De 1980 à aujourd'hui, internationalisation et diffusion à

travers le monde des rythmes africains.

L'expo, créée en 1996 au festival *musiques métisses* d'Angoulême, après sa «première» parisienne, va tourner en Afrique, à Londres, New-York, Lisbonne en 3 versions (française, anglaise et portugaise). Le 2 mars, elle est à Abidjan.

Pour Nago Seck et Sylvie Clerfeuille, c'est le premier volet d'un projet plus vaste : une compilation musicale, un livre, des films documentaires et une théorisation de la rythmique à l'usage des écoles et conservatoires, réalisée avec des musicologues réputés : N'Temi Piliso, Francis Bebey et Ray Lema.

L'idée remonte à 1987 et à la création de l'ACAF (Association culturelle et artistique francophone), pour ce couple passionné de musique qui se rencontra dans les années 1970, étudiants à Toulouse, lui originaire du Sénégal, issu d'une grande famille de griots, elle enfant du Sud-Ouest, nourrie de jazz.

Montés depuis à Paris, tous deux journalistes à RFI (Radio-France internationale) après être passés par les radios libres, ils ont également organisé des festivals et œuvré pour la promotion d'artistes africains ou autres. Ils ont déjà écrit ensemble deux livres : *Musiciens africains des années 80* (l'Harmattan, 1987) et *Les musiciens du beat africain* (Bordas, 1993) et ils entendent bien continuer dans leur mission de vulgarisation et pérennisation des musiques de l'Afrique moderne auprès du grand public.

M.P.L.

Muriel Gosselet : les jeux du transparent et de l'opaque, de la légèreté et de la pesanteur...

Trois fois rien. La toile de lin nue. Quelques traces légères de peinture, posées avec une maîtrise du pinceau apprise de la calligraphie extrême-orientale. Parfois une fenêtre ou une fente découpée dans la toile, parfois une très mince feuille de papier japon collée, sur laquelle scintille la brume blanche d'un frottis de pastel. Des cordelettes, quelques cailloux soigneusement choisis attachés sur le tableau... A travers ce presque rien, Muriel Gosselet fait jouer une sensibilité discrète mais frémissante.

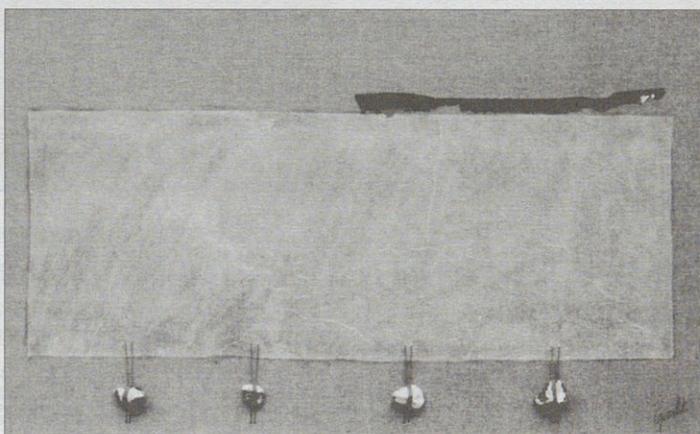
Nous avons remarqué déjà cette jeune peintre habitant la Goutte d'Or et qui depuis plusieurs années participe aux «portes ouvertes» du Carré d'Art. L'exposition qu'elle présente actuellement rue Feutrier, sur les pentes Est de Montmartre, confirme son très grand talent.

Dans un texte affiché au mur de l'exposition, elle raconte son évolution, explique qu'autrefois, dans son travail, il y avait «de la couleur, beaucoup de couleurs, et de la matière, beaucoup de matières. Une forme lourde aussi...»

«Puis j'ai pris le large, grands espaces, vision intemporelle, mer parsemée de roches, brume... Le trait s'est épuré. Il s'estompe sous une matière plus légère. Les formes se sont

détachées de la surface, une écriture, comme des aimants qui s'attirent ou se refusent. Quelques touches de couleurs, petites zones lumineuses, denses. Je joue des contrastes, de la transparence et du vide à l'opacité, du lisse au rugueux, de la pesanteur à la légèreté...»

«La mer se retire. La lumière s'infiltré, s'insinue à travers les interstices, les failles. Je choi-



sis un caillou, l'apprivoise ou le retiens, le transpose dans mon paysage, il redevient un élément vivant. Traces d'une marée incessante, flaques d'eau éparses, évaporation, limite d'un espace. Apparaître et disparaître...»

N.M.

□ Jusqu'au 26 février. Galerie *La Caserne*, 4 rue Feutrier, 01 42 55 57 68. Du mardi au samedi de 14 h 30 à 18 h.



Une des images de l'exposition : l'*African Jazz Parade*, un groupe «historique» d'Afrique du Sud, photographié dans le train pour Durban lors d'une tournée en 1955.

Peter Macquabane - Baileys African History Archives

«Portrait d'un quartier» : thème de l'exposition de Carré d'Art- Goutte d'Or

Pour la deuxième fois, les artistes de la Goutte d'Or regroupés dans l'association *Carré d'Art* vont présenter leur travail à la mairie du 18e. Comme l'an dernier, ils ont choisi de traiter un même thème. En 1996, c'était un thème purement graphique : le carré. Le thème de cette année, «Portrait d'un quartier», en a embarrassé quelques-uns qui l'ont trouvé trop contraignant et ont préféré ne pas participer. Ils seront quand même une soixantaine, peintres, sculpteurs, graphistes...

Ne vous attendez pas à trouver une description réaliste et précise du quartier de la Goutte d'Or. Chacun des artistes est libre d'évoquer le thème à sa manière, selon son style et son inspiration propre. Ce peut être un portrait ou un autoportrait, l'illustration d'une sensation, le souvenir d'un événement de notre quotidien, la marque d'un engagement...

□ Du 24 février au 8 mars. Mairie du 18e, salle des fêtes.

Julian Demoraga, chanteur de flamenco et peintre

«Exilio» : c'est le titre donné à son exposition par ce peintre espagnol qui est aussi chanteur professionnel de flamenco. Des couleurs vives, des formes âpres comme une solea...

□ Du 4 au 19 février. Galerie *La Fleur d'or*, 4 rue Androuet, 01 42 23 48 94. Tous les jours sauf lundi de 11 à 13 h et de 15 h à 19 h 30. Samedi et dimanche de 16 h à 19 h 30.

Les dieux du Brésil

La même galerie *La Fleur d'or* présente, en même temps que Julian Demoraga, les peintures de la jeune Brésilienne **Verena Matzen**, inspirées par les cultes syncrétiques brésiliens qui mêlent les souvenirs des religions indiennes et africaines à ceux du christianisme des missionnaires, pour faire surgir de nouveaux dieux et de nouvelles déesses.

□ Du 7 au 16 février. 4 rue Androuet.

Des peintres jardiniers à la mairie

La section Beaux-Arts de la Société Nationale d'Horticulture, qui regroupe 170 artistes dont l'originalité est de travailler sur le thème «Fleurs, fruits et jardins», présente leurs œuvres à la mairie du 18e. Parmi les exposants, plusieurs habitent ou ont habité l'arrondissement : Jean-Pierre Alaux, Banckaert, Paul Collomb, Delanoy, Hermeline, Hilleret, Landoy, J.C. Levert, Robert Schmidt.

□ Du 3 au 15 février. Mairie du 18e, salle des fêtes. Du lundi au vendredi de 10 h 30 à 18 h, samedi de 10 h 30 à 12 h.

IMAGES DU 18e :

Les photos de nos lecteurs

Ce climat un peu magique, c'est celui de la place Charles Dullin, devant le Théâtre de l'Atelier, telle que l'a vue **Sam Noble** un soir d'automne. Sam est chef tireur aux laboratoires photographiques Dupon, qui sont installés dans le 18e, rue Joseph de Maistre.

Chaque mois, nous publions une photo envoyée par un lecteur, choisie pour son intérêt artistique, ou son caractère drôle, pittoresque ou dramatique... Aucune exigence spécifique quant à la forme (les photos en couleurs sont acceptées - mais seront reproduites en noir et blanc). Seules conditions : la photo doit avoir, d'une façon ou d'une autre, un rapport avec le 18e et il doit s'agir d'une photo originale, œuvre de la personne qui nous l'envoie. L'auteur aura droit à un abonnement gratuit de six mois pour la personne de son choix.



■ demandez le programme ■ demandez le programme ■

par René Molino et Rose Pynson

Au Lavoir moderne parisien

La prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France

de Blaise Cendrars, avec Georges Emmanuel, Silvia Sella, Marc Cormier

Blaise Cendrars a vingt-six ans lorsqu'il publie, en 1913, le long poème intitulé *Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France*. Il s'est enfui à 16 ans du tiède domicile familial en Suisse, a voyagé en Allemagne, en Grèce, en Perse, en Russie, en Chine, en Amérique, travaillé pour un trafiquant international de bijoux, il a été apiculteur, jongleur dans un music-hall, il a traîné ses bottes au Bateau-Lavoir à Montmartre, il est devenu l'ami de Picasso, Chagall, Pierre Reverdy, Max Jacob, et d'Apollinaire - qu'il admire et cite fréquemment, et sur qui en retour il aura une considérable influence. «*Car mon adolescence était si ardente et si folle / que mon cœur tour à tour brûlait comme un temple d'Éphèse ou comme la Place Rouge de Moscou*», dit-il dans cette *Prose du Transsibérien*.

Georges Emmanuel dit le poème, avec quelle fougue, Silvia Sella le danse, Marc Cormier le commente à la guitare, ça dure presque une heure et on a l'impression que c'était une minute. Dans les mots de Cendrars et dans les yeux de Georges Emmanuel qui brillent d'un bleu électrique, on a vu «*le Kremlin comme un immense gâteau tartare*», «*les eaux limoneuses de l'Amour qui charriaient des millions de charognes*», et les marchands, les femmes, les rats d'hôtel, les «*roues vertigineuses*» du train, et Jeanne, la petite prostituée, qui accompagne le poète au long du voyage (mais peut-être n'est-elle qu'une nostalgie) et dont la voix répète comme un refrain : «*Blaise, dis, sommes-nous bien loin de Montmartre ?*»

Et l'incroyable jeunesse de ce texte nous a sauté au cœur.

R.M.

□ Jusqu'au 14 février, 35 rue Léon (métro Château-Rouge). 01 42 52 09 14.

Au Théâtre des Abbesses

Chambres d'amour

d'Arthur Adamov, création, mise en scène de Michel Raskine, avec Jean-Claude Frissung, Marie-Françoise Guittier, Elizabeth Macocco.

Chambres d'amour, à partir de deux pièces de théâtre et de quelques pages du Journal d'Adamov, c'est la chambre verte des souvenirs, la chambre blanche de l'enfance, enfin la chambre rouge de la mort. Y passent les femmes qu'il a aimées ou tenté d'aimer, mère, sœurs, putains. Quête désespérée de sérénité, d'amour, qui ne mène qu'à lui, à ses obsessions, ses angoisses venues du plus lointain de son enfance.

Arthur Adamov (1908-1970) a été présenté, à une époque, comme l'un des trois phares, avec Ionesco et Beckett, de ce que la critique appelait «le théâtre de l'absurde» - notion approximative, car ces trois auteurs sont aussi différents que possible l'un de l'autre. Rendons grâce à Michel Raskine de nous présenter aujourd'hui Adamov, ce mal-aimé qui, à l'encontre de ses amis illustres,

est peu joué. Peut-être à cause de cette sensibilité déchirée, dérangeante, parce que tellement sincère et qui nous renvoie à notre propre fragilité et à nos propres peurs.

Mais qu'on ne s'y trompe pas, l'Adamov de Raskine reste Adamov, c'est-à-dire l'homme de la vitalité et de la résistance jusqu'au bout. Tel le jongleur dont l'évocation clôt son Journal :

«*Je me souviens de ce jongleur d'un petit cirque de Bretagne. L'homme ne pouvait plus rattraper à la fois ses deux balles. Alors il en sortait de ses poches trois, quatre et, hagard, les lançait, d'un seul coup. Il n'était pas en état de les rattraper toutes. Sous les rires, les huées, la sueur baignait son front.*

«*Ne pas être ce jongleur-là, mais poursuivre le jeu. Même si on a manqué une balle, en lancer une seconde encore. Le défi ferme, mesuré...*»

R.P.

□ Du 19 février au 8 mars. 31, rue des Abbesses. 01 42 74 22 77.

A la Halle St Pierre

Herminia Rodriguez Sextet

Danse et musique flamenco

Au repos, Herminia Rodriguez paraît grande, calme, un peu lourde. Mais quand elle danse, transfigurée, elle devient flamme. Fidèle à l'esprit du flamenco, mais avec en même temps un effort évident pour le faire évoluer comme doit le faire tout art vivant, ainsi apparaît ce Sextet, avec la présence inhabituelle de deux percussionnistes. Le chanteur du groupe, Antonio Paz, a du souffle et de la science.

R.M.

□ Les 7, 8, 14 et 15 février. 2, rue Ronsard. Séances à 20 h 15 et 22 h, bar tapas dès 19 h.

Et aussi

■ **C'est pour la vie**, de Jeanne Bösch, jusqu'au 16 février, à l'*Alambic*. 01 42 23 07 66.

■ **Equus**, de Peter Schaffer, mise en scène de Patrick Bugeïa, jusqu'au 10 février, à l'*Atalante*. 01 46 06 11 90.

■ **Conversation dans le Loir-et-Cher**, de Paul Claudel, à l'*Atelier*. 01 46 06 49 24.

■ **Cette fois et Solo**, deux «dramaticules» de Samuel Beckett, du 19 février au 24 mars, à l'*Atalante*.

■ **Scènes de la misère ordinaire**, de Jean-Louis Bourdon, du 17 février au 22 mars, au *Dix-Huit Théâtre*. 01 42 26 47 47.

■ **Voyage ou l'agonie d'un jeune homme**, de Coline Serreau, du 25 février au 23 mars, à l'*Espace Acteur*. 01 42 62 35 00.

■ **Pour Phèdre**, de Per Olov Enquist, du 17 février au 28 mars, au *Lavoir moderne parisien*. 01 42 52 09 14.

■ **Cathédrale de la misère érotique**, de Kurt Schwitters, du 11 février au 9 mars, au *Tremplin Théâtre*. 01 48 60 66 05.

■ **Hop ! Era**, comédie musicale parodique, du 6 février au 16 avril, au *Trianon*. 01 42 52 21 25.

■ Le chanteur **Henri Tachan** au *Théâtre de Dix Heures*, jusqu'au 15 février. 01 46 06 10 17.

Le petit cirque du passage Lathuille

• *Passage Lathuille*, photos et texte de Christian Louis. Editions Clémentine (SGA Lecœur, 57 rue de Lévis, 75017 Paris). 72 pages, 95 F.

Le petit cirque s'est installé dans un terrain vague, passage Lathuille, pas loin de la place Clichy, un peu par hasard, à la fin de 1994. (Il y est toujours, pour quelques semaines encore.) Un peu par hasard aussi, Christian Louis le photographe passait par là. Il habite tout près, en face de l'ex-hôpital Bretonneau. Il se promenait, évoquant dans sa tête Prévert, Truffaut, Henry Miller qui hantèrent le quartier. Et puis au détour, cinq caravanes, deux chevaux, un chien, une chèvre, deux colombes...

Pendant des mois, Christian Louis est revenu passage Lathuille. Il a vécu avec les gens du cirque, il est devenu leur ami, il les a photographiés, patiemment. Le résultat, c'est un livre sombre et lumineux, où le trivial côtoie le rêve le plus pur, une jeune femme en robe de mariée avec une chèvre disparaissant dans la fumée, un cheval dans la neige, l'ombre projetée d'un voltigeur sur un rideau, une palissade, un accordéon solitaire oublié parmi des gravats, une fenêtre allumée dans la nuit, un cracheur de feu...

C'est le onzième livre de photos de Christian Louis. Les précédents, très beaux aussi, s'appelaient *Les p'tits marchés de Paris* (avec un texte d'André Pozner, celui-là même qui co-signa *Hebdomadaires* avec Jacques Prévert), *Sherlock Holmes et les ombres*, où apparaît et disparaît un Londres de brumes et de nuit, *E pericoloso*, récit d'un voyage en Italie, *Nationale 7...* Chaque fois, des mois d'attente et de travail, à guetter l'instant magique. «*Est-ce que ça se voit, que derrière ce livre il y a du temps, beaucoup de temps ?*» me demande Christian Louis à propos de *Passage Lathuille*. Oui, ça se voit.

En bas des pages, tout au long du livre, court un texte, fait de brèves notations impressionnistes, au jour le jour, conservées par le photographe, évoquant les figures de ces gens du cirque, rapportant leurs paroles.

Christian Louis a été un ami très proche de Robert Doisneau, qui l'appelait «le gamin» parce qu'il l'avait connu alors qu'il débutait dans la photo. Cela se voit : les photos de Christian Louis ne ressemblent pas à celles de Doisneau, mais on sent bien une inspiration commune, un même amour des gens et de l'amitié.

Christian Louis est aussi l'ami de Willy Ronis. C'est d'ailleurs à lui qu'il a dédié ce livre, ainsi qu'à «*la ribambelle intime de mes docteurs*» - car, durant tout le temps où il faisait ces photos merveilleuses, il luttait contre un cancer sournois et douloureux. Et à Martine sa femme, «*ma Martine*», dit-il...

L'éditeur, Pierre Lecœur, l'est aussi par hasard, «*par inadvertance*», dit Christian Louis. C'est lui aussi un ami. Il a créé les éditions Clémentine exprès pour les livres de Christian Louis. C'est donc une toute petite maison. Pas sûr qu'on trouve ce livre largement répandu sur les étalages. Alors commandez-le, ou faites-le commander par votre libraire. Ça vaut largement le prix.

Noël Monier



Picasso par Picasso

• *Picasso par Picasso*, recueil assemblé par Paul Désalmand, éditions Ramsay. 92 F.

Picasso a longtemps habité le 18e, avenue de Clichy, et rue Ravignan au fameux Bateau-Lavoir. On en trouve trace dans ce livre, composé d'extraits d'écrits de Picasso, d'interviews, d'anecdotes rapportées par des amis du peintre. Un curieux puzzle, un habit d'Arlequin fait de pièces cousues les unes aux autres, au long duquel apparaît le goût du jeu, du rire de Picasso, ses colères aussi, - et une réflexion bien plus profonde qu'elle n'en a l'air sur les chemins de la création artistique, sur les rapports entre l'art et le commerce, et aussi entre l'artiste, son œuvre et celui qui la regarde.

C'est Picasso par Picasso, mais c'est aussi Picasso par Paul Désalmand. Car il fallait du talent, et une sacrée patience, et une sacrée lucidité, pour faire surgir de ce collage un portrait, un récit aussi vivant et passionnant...

Si vous voulez être sûr(e) de ne pas manquer un seul numéro du 18e du mois, abonnez-vous !

- Je m'abonne au 18e du mois : un an (onze numéros) : 130 F
- Je m'abonne et j'adhère à l'association des «Amis du 18e du mois» : 230 F (130 F abonnement + 100 F cotisation)
- Je souscris un abonnement de soutien : 500 F (130 F + 370 F cotisation de soutien)

(Cochez la formule que vous avez choisie.)

Nom : Prénom :

Adresse :

Découpez ou recopiez, et envoyez, avec le chèque libellé à l'ordre «Les Amis du 18e du mois», à l'adresse : Le 18e du mois, 7 rue du Ruisseau, 75018 Paris